Novembre 2014

Numéro 34

Mon village en couleurs

Bulletin d'information de la
Commune d'Echandens

Echandens

Editorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme chaque année en cette période précédant les fêtes, vous tenez en vos mains celui que l'on appelait autrefois «Journal d'Echandens», qui porte aujourd'hui un nom plus jovial et qui traduit mieux à la fois sa forme et son contenu. Certains l'attendent avec impatience, d'autres ne l'ouvriront même pas. Quoi qu'il en soit, en lisant ces lignes vous avez déjà fait le premier pas et je vous invite à en découvrir la suite.

«Mon village en couleurs» est un titre qui représente au plus juste la réalité de la vie de tous les jours à Echandens. Entre les ballades dans les hauts du village et leurs paysages verts, oranges ou blancs selon la saison, et les couleurs plus vives ou industrielles de notre zone artisanale qui vit actuellement une saine expansion, il y a les couleurs apportées par les habitants, qui font vivre notre village, son centre, mais également ses quartiers périphériques.

Au travers de ce bulletin d'information, vous aurez l'opportunité de découvrir le patrimoine culturel, associatif, économique ou politique d'Echandens. Vous apprendrez peut-être l'existence de l'une des nombreuses sociétés locales qui animent le village, ou alors vous prendrez connaissance d'un service offert à la population, que ce soit en termes de gestion des déchets, de location de locaux communaux ou vous relèverez simplement les dates importantes ce l'agenda de l'année à venir.

Dans tous les cas, Echandens peut se vanter d'avoir une vie locale extrêmement dynamique. Une Société de Jeunesse qui affiche un effectif record et qui déborde de projets, une abbaye qui organise une fête qui ne donne aucun signe d'essoufflement ou encore des clubs sportifs gagnant en intégrant des jeunes du village. La liste des sociétés est telle qu'il m'est impossible de citer ici tous les acteurs de cette vie locale, mais notons encore l'offre culturelle riche grâce au programme varié au Caveau et aux œuvres proposées par la bibliothèque.

D'un point de vue économique, le village se développe lui aussi et s'anime tout en gardant une dimension villageoise, chère aux autorités mais également aux citoyens. Une nouvelle salle de grimpe d'ampleur nationale, une longue liste d'entreprises s'étant établies durablement sur la commune et une activité artisanale diversifiée ont une valeur inestimable pour Echandens, pour aujourd'hui comme pour demain.

Au delà de toutes les activités proposées dans la commune par les habitants et par les autorités, la confiance témoignée envers les jeunes Echandeliers actifs sportivement, économiquement et politiquement dans le village véhicule une image extrêmement positive. Ces derniers garantissent une relève et un avenir qui sera, j'en suis convaincu, prospère et amélioré chaque jour au fil des projets de notre population et des autorités.

Je vous souhaite une excellente lecture, de belles découvertes sur notre village et une excellente année 2015 à Echandens.

Jerome De Benedictis

Impressum

Responsables d'édition :
Irène Caron - Commune d'Echandens
Catherine Zalts-Dafflon

Envoyés spéciaux :
Thérèse Maillefer
Jonathan Zalts

Photographes :
Sylvie Ghibellini (couverture, p. 51 et 52)
Olivier Ghibellini (p. 5, 18, 20, 39, 41, 45 et 50)

Réalisation graphique :
www.imag-in.ch

Impression :
Imprimerie Afonso, Lonay

Tirage :
1'500 exemplaires

Bulletin d'information annuel

Distribution gratuite à tous les ménages de la Commune et sur demande

Tél. 021 701 15 25
Fax 021 701 09 13
http://www.echandens.ch
echandens@bluewin.ch

Imprimé sur papier 100% recyclé

Le billet de la Syndique

Une année s'est écoulée depuis la dernière édition de notre Journal. Après les remous autour du projet de salle villageoise refusé par le peuple en septembre 2013, on pourrait avoir l'impression d'une année toute lisse et calme pour Echandens, si ce n'était le bruit des chantiers ici ou là, mais ça, c'est le quotidien de tout l'arc lémanique. Les grues et les trax font de plus en plus partie du paysage, c'est tout juste si on y fait encore attention, sauf bien entendu les voisins concernés !

Des chantiers, la Commune en a connu, ces deux dernières années, et ce n'est pas terminé. Il y a eu les aménagements routiers tels que le giratoire et l'îlot de la Route de Bremblens tout juste terminés, la construction d'immeubles en Dandolens, à la Chocolatière, la Petite-Forge ou aux Jordils, ou encore la nouvelle halle de grimpe qui ouvrira ses portes en décembre. Ces réalisations seront suivies par d'autres, concrétisant ainsi les projections du Plan d'Agglomération Lausanne Morges (PALM) par rapport au développement de notre région.

Parmi ces réalisations, il en est une qui mérite qu'on en parle un peu plus en détail : il s'agit de la Maison Rainbow, soit deux immeubles construits par la FMEL (Fondation maisons pour étudiants - Lausanne) à la route de la Chocolatière. Ces bâtiments très colorés abritent depuis quelques semaines environ 140 étudiants venus des quatre coins du monde. Avec l'autre construction en cours au Chemin des Jordils, ce seront plus de 300 étudiants qui viendront s'installer à Echandens, soit une augmentation de population de 14 % à eux seuls ! Ces jeunes vont pour la grande majorité s'inscrire comme habitants, avec une incidence positive au niveau de la pyramide des âges… et quelques questions de logistique à régler pour les autorités communales, tant au niveau de la charge de travail que cela génère pour notre Administration communale qu'au niveau des transports publics et de la gestion des déchets. Mais dans l'ensemble tout se passe bien, et notre village aura ainsi participé à l'effort des communes proches des Hautes Ecoles pour offrir un accueil de qualité à cette tranche de population.

De gauche à droite: M. Michel Perreaud, M. Eric Maillefer, Mme Irène Caron, M. Jérôme de Benedictis, M.Jean-Marc Landolt

De manière plus générale, d'autres habitants sont arrivés ou attendus dans divers quartiers qui se sont développés récemment, ou qui se construiront ces prochaines années. Votre Municipalité suit cette évolution de très près, afin que les infrastructures soient mises en place en préalable. Cela concerne aussi bien les amé-

Table des matières

Editorial 2

Couleur Muni 3
Le billet de la Syndique
La Municipalité
Le Conseil communal
Le billet du Président du Conseil
La sortie du Conseil

Couleur public 8
Divers
Infrastructures routières
Esplanade de Bellevue
Forêts
Geocommune
Transports publics

Couleur mômes 18
Enclassement / Promotions
Sécurité sur le chemin
Pédibus
La vie des classes
Jardin d'enfants
Unité d'Accueil pour Ecoliers
Ludothèque Toujou
Bibliothèque l'Orangerie

Couleur infos 26

Couleur village 30
L'Abbaye
Les Dames de coeur
Groupe des aînés
L'Orgue d'Echandens
La Jeunesse
Le Caveau
Les Fenêtres de l'Avent
Le Coin Vert

Couleur sport 38
FC Echandens
Volley-club
Société féminine de gymnastique
Société de Tir
Tennis-club
DEL Basket

Couleur Marché 46

Couleur d'ici 48
Nos nonagénaires
Portraits d'ici
Les photographes

nagements routiers que l'examen des besoins en locaux, scolaires en particulier. Une étude est en cours dans ce domaine, englobant les quatre communes membres de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges (EPSP).

Signalons encore, au niveau scolaire, l'introduction à la rentrée de cette année des cantines pour l'accueil de midi des élèves de Préverenges et de Lonay. Cette nouvelle offre va dans le sens de la journée continue selon l'article 63a de la Constitution Vaudoise qui a été accepté par le peuple à 70,8 % le 27.9.2009.

Et enfin, me direz-vous, quelle suite a été donnée par la Municipalité depuis le refus de la salle villageoise en septembre 2013 ? Il faut savoir que le Conseil communal a déposé, lors de sa séance du 2.12.2013, quatre motions, dont trois portaient sur l'étude de la démolition de la maison Ciana, de la ferme du Château et de l'actuelle salle villageoise. Vous aurez remarqué que la maison Ciana a disparu, et que la démolition de la ferme située en face du Château a été mise à l'enquête. Votre Exécutif n'est pas resté inactif quant aux deux autres motions. Le résultat de ses réflexions sera communiqué au législatif lors de la prochaine séance du Conseil communal, le 1er décembre 2014. Il faut malgré tout être conscient que les propositions qui seront faites et les projets qui en découleront prendront du temps. Il se passera donc encore quelques années avant que l'actuelle grande salle, vétuste et délabrée, ne soit remplacée par un nouveau bâtiment.

Voilà pour le positif. Dans les choses négatives, et vous pourrez le lire en détail quelques pages plus loin, nous n'échappons pas au problème du «littering». Ces déchets sauvages abandonnés au coin de la rue, dans les parcs, les champs, les vignes et nos forêts constituent une plaie pour les collectivités publiques jusqu'ici impuissantes face à l'ampleur que prend le phénomène. C'est donc avec soulagement que nous avons appris que le Conseil d'Etat vient d'adopter un nouveau projet de loi qui devrait permettre aux communes de réprimer ce type d'incivilité par le biais d'amendes. Moyennant formation, les employés communaux assermentés seront à même d'infliger celles-ci aux auteurs pris sur le fait. Souhaitons que cette loi, si elle est adoptée, induise une prise de conscience et que nous ne soyons pas contraints d'en venir à cette extrémité.

Mis à part cela, on peut dire que notre village se porte bien, et c'est certainement dû aux nombreuses activités proposées par les bénévoles de nos sociétés locales, toujours aussi dynamiques, ainsi qu'à la population pour sa participation aux événements officiels et festifs. A tous, ainsi qu'au personnel communal et à mes collègues de la Municipalité, un tout grand merci !

Irène Caron
Syndique

Mme Irène Caron

Syndique

Administration générale
Finances
Affaires culturelles
Affaires religieuses

M. Jean-Marc Landolt

Urbanisme
Police des constructions
Salubrité
Service du feu (SDIS)
Transports publics

M. Eric Maillefer

Domaines (parcs et cimetière)
Vignes
Forêts
Voirie
Déchets
Sports (sociétés locales)

M. Jerome de Benedictis

Routes
Signalisation
Eclairage public
Services industriels
Evacuation et épuration des eaux

M. Michel Perreaud

Vice-président jusqu'à fin juin 2015

Bâtiments
Ecoles
Affaires sociales et humanitaires
Police
Protection civile
Affaires militaires

La séance hebdomadaire de la Municipalité a lieu tous les lundis à 17h30

Conseil communal

Addor Adelheid
Andrey Muriel
Arzenton Monique
Baconnier Sébastien
Bohner Philippe
Bolomey Dominique
Borboën Youri
Bridy Edy
Bridy Jean-Marc
Büser Jürgpeter
Carrea Lorenzo
Cavin Sandra
Comtesse-Rieben Claire-Lise
Crolla Azucena
Curtet Claudine
Descoeudres Fabien
Dietler Giovanni
Dietrich Daniel
Diserens Philippe
Dutruit Xavier
Etter Pierre
Fiol Francisco
Foucqueteau Nicole
Gandillon Philippe
Garcia Antonio
Gerber Antoine
Gorgerat Marinette
Katz Isabelle
Künstner Karin
Lambelet Thierry
Maillefer Loïc
Maillefer Thérèse
Martin Claire-Lise
Martin Jean-François
Martin Luc
Martin Monique
Martin Philippe
Metry Olivier
Möckli Joël
Muff Jean-Nicolas
Pache Céline
Pache Thierry
Paganuzzi Catherine
Pellegrinelli Michel
Perrinjaquet Jacques
Racine Jean-Bernard
Richard Denis
Rodrigues Joao
Rodriguez Ramiro
Schmidt Alexandre
Seydoux Bertrand
Spengler Jacques
Steiner Stéphane
Tavel Dominique
Tille Josiane
Vittoz Luc
Vogel François
Zünd Christian
Zurn Katharina
Zurn Patrick

Le billet du Président du Conseil communal

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Mesdames,
Messieurs,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en tant que nouveau Président du Conseil communal, suite à mon élection au 1er juillet 2014. Succéder à Jacques Perrinjaquet, Président sortant, ne sera pas anodin tant il a conduit tous les débats avec compétence, respect et efficacité, mais aussi usé la langue de Molière avec talent. En notre nom à tous je le remercie pour son excellent travail.

Le Conseil Communal d'Echandens est composé de 60 membres, dont le bureau est actuellement organisé comme suit :

Président
M. Youri Borboën
1er Vice-Président
M. Dominique Tavel
2ème Vice-Président
M. Daniel Dietrich
Scrutateurs
Mme Thérèse Maillefer
M. Bertrand Seydoux
Scrutateurs suppléants
Mme Isabelle Katz
M. Loïc Maillefer
Secrétaire
Mme Sandra Cavin

Le rôle de secrétaire du Conseil et du bureau est primordial pour le bon fonctionnement d'un organe législatif, et Mme Sandra Cavin s'en acquitte avec enthousiasme et grande compétence.

Chacun d'entre vous peut prendre connaissance de nos débats en lisant les procès-verbaux de nos séances qui sont publiés sur le site internet communal, ou plus directement en assistant à nos assemblées, ce dont je vous invite à faire. L'agenda et les ordres du jour sont également publiés régulièrement sur le même site.

Le développement de notre village et sa qualité de vie sont étroitement liés aux décisions prises et votées par les Conseillères et Conseillers communaux. Par exemple, comme 25 autres communes de la région, Echandens est membre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Dans ce cadre et en prévision de l'augmentation du nombre d'habitants, les prochains mois et les prochaines années les élus au Conseil communal devront débattre sur un nombre important de projets en matière d'urbanisation et de transports. Une vision élargie et une connaissance des enjeux pour les communes et le canton seront nécessaires pour se faire une opinion et prendre les bonnes décisions.

C'est avec plaisir que je me tiens à votre disposition pour toutes questions en lien avec le législatif communal, et me réjouis de vous rencontrer lors d'une séance du Conseil communal ou à toutes autres occasions.

Youri Borboën

Sortie du Conseil communal

24 mai 2014

Pour la sortie annuelle du Conseil, le bureau a choisi de privilégier la mobilité douce, soit uniquement des transports collectifs, comme vous allez le voir.

Les conseillers et les invités se sont donc (presque tous) rendus à pied à l'Auberge communale pour y prendre le traditionnel café-croissants. De là, départ en bus de la ligne 702 pour Morges, arrêt de la gare. Et c'est juste à côté, au SIS Morget que débutait la visite.

Le Commandant du Service du feu, le Major Eric Henry et son équipe, nous ont d'abord présenté leurs activités dans la salle de conférence du 2ème étage. Et là, au moment de quitter la salle, une alarme incendie s'est déclenchée, nous obligeant à rester sur place en attendant les instructions ! De la fumée avait envahi l'escalier, rendant cette voie de sortie inaccessible. Très rapidement, nous avons été dirigés vers les balcons, d'où nous avons pu voir arriver le plus gros des camions tonne-pompe, celui avec la grande échelle sur le toit... Entre l'amusement et l'incrédulité, les plus courageux parmi les conseillers se sont donc aventurés dans la nacelle qui les a posés au sol bien plus bas, par groupes de deux. Vous l'avez deviné, il s'agissait d'une mise en scène parfaitement au point pour nous démontrer l'efficacité du Service d'Intervention de nos pompiers. La suite de la visite était tout aussi bien organisée, puisque nous avons pu examiner en détail le matériel à disposition dans les locaux ainsi que sur les divers véhicules, nous avons pu nous exercer à manier l'extincteur, visiter l'intéressant musée, et ensuite éteindre nos soifs durant l'apéro qui nous a été servi sous la tonnelle.

De là, un autre bus des TPM nous a emmenés à St-Prex pour une croisière sur la Galère. Sous les drapeaux d'Echandens fièrement

accrochés aux mâts, les participants se sont vu servir le repas de midi par notre aubergiste, Olivier Gandillon, et son équipe, démontrant ainsi qu'ils avaient, en plus de leur savoir-faire, le pied marin.

Au débarquement, le petit train de Morges nous attendait pour nous conduire de St-Prex à la Cave Cidis à Tolochenaz. Ses directeurs, MM. Gilles Cornut et Jean-Luc Vuagniaux, nous ont servi de guides pour la visite des lieux. Ils nous avaient également préparé une surprise, puisque nous avons pu jouer aux dégustateurs après un petit cours sur les vins blancs qu'il fallait essayer de reconnaître. Pas facile, même pour les plus expérimentés !

Le retour s'est évidemment effectué avec le bus de la ligne 702. Certains ont fait quelques détours avant de trouver l'arrêt le plus proche, allez savoir pourquoi ! D'autres (ou les mêmes) se sont retrouvés sur la terrasse de l'Auberge communale avant de clore cette magnifique journée. Encore un grand merci et bravo au bureau du Conseil pour toutes ces découvertes !

Irène Caron

Personnel communal

Secrétariat

M. Laurent Ceppi, secrétaire
Mme Martine Comte, boursière
Mme Caroline Paratore, préposée aux impôts
M. David Hafner

Contrôle des habitants

Mlle Anne-Marie Ionescu, préposée au contrôle des habitants

Police municipale

M. Yvan Steinmann

Voirie

M. Manuel De Freitas, chef
M. Luis Nunes Da Silva, sous-chef
M. Ahmet Hoxha
M. Aurélien Cicognani

Conciergerie

M. Michel Genin (responsable)
Mme Jacinta Teixeira Ribeiro (partiel)
Mme Ginette Spadaccini (partiel Temple)
Mme Margrit Widmer (partiel Saugey)

Administration

Le bureau communal et le contrôle des habitants sont ouverts du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30.
Sur rendez-vous uniquement, il est possible d'être reçu en dehors des heures ci-dessus:
de 07h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Bureau communal

Tél. 021 701 15 25

Contrôle des habitants

Tél. 021 701 06 38

Fax 021 701 09 13

Http://www.echandens.ch

Contrôle des habitants

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2013, à savoir :

- 102 cartes d'identité
- 159 attestations d'établissement ou de séjour
- 310 permis pour étrangers
- 190 arrivées (22 naissances)*
- 188 départs (18 décès)*
- 32 annonces de chiens
- 387 dossiers ont été transmis au SPOP (Service de la Population, Division Etrangers et Division Asile).

* Sont compris dans ces chiffres les évènements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalières, arrivées et départs d'étrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre de la population, 2'235.

De gauche à droite : M. Aurélien Cicognani, M. Luis Nunes Da Silva, M. Ahmet Hoxha, M. Manuel De Freitas,

Population

La population de notre village a augmenté du 31.12.2012 au 31.12 2013 de 2'214 à 2'235 habitants, soit:

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2012	1089	1'125	2'214
31.12.2013	1092	1'143	2'235
Différence	+3	+ 18	+21

Composition de la population:

Notre commune compte 1'759 Suisses établis et 476 étrangers. On y rencontre 336 enfants de moins de 16 ans. La moyenne d'âge est de 42.23 ans.

M. David Hafner, Mlle Anne-Marie Ionescu, Mme Martine Comte, M. Yvan Steinmann, M. Laurent Ceppi, Mme Caroline Paratore

Votations

Attention !

Erreurs les plus fréquemment constatées

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque
- Pas d'enveloppe de transmission
- Les bulletins de vote ne se trouvent pas dans l'enveloppe jaune
- Carte de vote dans enveloppe jaune

Où voter

Heures d'ouverture du bureau de vote : **le dimanche, de 10 h 00 à 11 h 00** aux Utins (bâtiment de la voirie).

La levée de la boîte aux lettres des votations, située au bas des escaliers de l'administration communale (boîte aux lettres blanche), s'effectue en même temps que la fermeture du bureau de vote, soit à 11h00.

La Municipalité et le Bureau électoral

Conciergerie : Mme Jacinta Teixeira Ribeiro, M. Michel Genin, Mme Margrit Widmer, Mme Ginette Spadaccini

Frontaliers

Prise d'activité à Echandens

Lorsque vous arrivez dans notre Commune dans le but de travailler tout en habitant à l'étranger, vous êtes prié de vous présenter à nos guichets pour votre inscription et ce même si vous détenez déjà un permis frontalier.

L'adresse de l'employeur mentionnée sur votre permis doit être modifiée.

Souvent, les démarches pour l'obtention du permis se font directement entre l'employeur et le Service de la population de Lausanne, mais le permis frontalier (G) est envoyé à notre Office à Echandens.

Dès réception de la demande de titre de séjour ou à la réception de votre permis, nous vous contacterons via votre employeur pour que vous vous présentiez personnellement pour vous inscrire, finaliser la demande de permis ou pour retirer votre permis à notre guichet.

Fin de mission à Echandens : Annonce de départ

Lorsque vous terminez votre mission à Echandens, vous êtes prié de vous présenter personnellement à nos guichets pour annoncer votre fin de mission.

Annonce de l'employeur

Nous vous prions de nous annoncer les arrivées et départs de vos employés frontaliers, soit par écrit soit en passant à l'administration avec votre employé.

Bien trop souvent nous sommes avertis des départs, lors du renouvellement du permis frontalier, plusieurs mois, voire plusieurs années après le départ de la personne.

Annonce incombant aux logeurs

Selon l'article 14 de la loi sur le Contrôle des habitants, celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Beaucoup de personnes quittent Echandens sans nous l'annoncer et nous en sommes avertis qu'au moment où un nouveau locataire vient annoncer son arrivée. Sans l'aide des logeurs, il est parfois difficile de retrouver ces personnes.

L'annonce peut être faite par courrier, téléphone, e-mail ou en nous rendant une visite au bureau communal.

Avant de louer une pièce, assurez-vous auprès de l'administration communale que celle-ci est bien habitable.

Merci de votre collaboration

Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Adresse :

Avenue de la Gottaz 30

1110 Morges.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

Affaires sociales

Pour vous aider, le ***Centre Social Régional Morges-Aubonne***, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Gestion de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, y compris chez les AMF (accueillantes en milieu familial)
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le ***Centre médico-social de la région morgienne***, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, route d'Yverdon 8, CP 9, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74
Fax 021 801 76 42
agence.avs@preverenges.ch

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les subsides pour l'assurance maladie. Elle se situe en face de la boulangerie Deriaz, entrée sur la place du village.

Horaires:
lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, et des entreprises

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière a eu lieu le samedi 23 août 2014 lors des Fêtes au Château. La prochaine est prévue en 2017. Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière réception a eu lieu le 6 novembre 2013.

Une rencontre avec les entreprises sises sur le territoire communal a également eu lieu le 19 septembre 2013 à la salle des Utins. La prochaine aura lieu en 2016.

Impôts

Diverses informations

Acomptes communaux 2015 :

- Correspondront aux chiffres facturés en 2014 ou aux demandes d'acomptes ou de modifications d'acomptes transmises par les contribuables.
- Seront payables au maximum en 9 fois et uniquement au moyen des bulletins de versement réservés à cet effet, envoyés courant mars-avril 2015.
- Les versements par anticipation ne porteront pas intérêts avant la date effective de l'envoi des acomptes.

De plus, nous rappelons que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile, par exemple, une fiduciaire, doivent en faire la demande écrite.

Attention ! Une seule adresse de facturation est possible, ainsi toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, le bureau communal reste à votre disposition:

Tél. 021 701 15 25

Zones 30 km/h

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives.

Néanmoins la Municipalité vous recommande la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

Aux propriétaires

Transformer, Aménager Rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente. Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante: *www.echandens.ch* – Onglet Conseil communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions RLATC).
- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).
- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.

Info neige

Les interventions du service de la voirie durant l'hiver 2013-2014 n'ont pas été bien importantes, puisque l'hiver fut doux et qu'il n'y eut que très peu de chutes de neige. Depuis le 1er décembre 2013, il n'a fallu procéder qu'à 2 salages (total: 7 heures).

Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action. Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit où elle se situe sur le territoire communal.

Naturalisations

Une seule naturalisation a eu lieu cette année, avec cérémonie d'assermentation à l'Aula des Cèdres de la HEP à Lausanne, en présence d'une délégation du Conseil d'Etat et du Chancelier de l'Etat de Vaud.

Il s'agit de Monsieur Silvio De Col, que les autorités communales félicitent ici chaleureusement.

Authentification de signature

Qui est compétent ?

Pour la légalisation d'une signature, vous devez vous adresser à un notaire.

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.

Passage à la technologie LED

La Directive EuP 2005/32/EC (exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits consommateurs d'énergie) a établi une liste de mesures visant à réduire sensiblement les émissions de CO2 par la promotion d'un éclairage toujours plus efficace, ce dernier représentant, à l'échelle mondiale, près de 20 % de la consommation d'énergie. Dans le cadre de cette directive, les lampes à vapeur de mercure haute pression (MHP) ne pourront plus être remplacées et seront bannies dès avril 2015.

Eclairage public

Ces lampes représentant une bonne partie de notre parc lumineux, la Municipalité a décider de lancer un appel d'offre pour leur remplacement et d'étudier la possibilité de les remplacer par des lanternes intégrant une technologie LED (diode électroluminescente). Ces dernières nous permettront de réaliser une économie d'énergie tout en bénéficiant d'un produit novateur et ayant fait ses preuves depuis maintenant plusieurs années. Ce projet, qui sera présenté durant le premier semestre 2015, reste bien évidemment lié à l'approbation du crédit y relatif par le conseil communal.

Infrastructures routières

Une zone 30, des arrêts de bus et un giratoire

Le développement du quartier en Dandolens terminé, vous avez certainement découvert que les aménagements routiers relatifs à ces constructions étaient eux aussi réalisés. Décorés sur le thème de la vigne et de la vinification, ils permettent aujourd'hui de fluidifier le trafic et sécuriser l'entrée Nord-Ouest du village. Le pressoir que vous pouvez admirer au centre du giratoire provient du hangar adjacent au bâtiment de la route de Lonay 16, dite propriété « Ciana » et récemment démolie.

Remise des chantiers du giratoire et de l'îlot de la route de Bremblens, le 6 novembre 2014, en présence de Mme Irène Caron, de MM. Didier Vignati (BBHN), Antoine Gerber (René May) et de Jerome De Benedictis.

Un projet à peine terminé qu'il est temps d'ouvrir deux nouveaux chantiers. En effet, la sécurisation du centre du village et dans une deuxième étape et sous réserve de sa validation par le Canton, son passage en Zone 30 km/h est une priorité pour la commune. Le dépassement des bus à cet endroit par des véhicules est extrêmement dangereux et l'appel à la prudence des automobilistes ne suffit pas toujours. La Municipalité profitera de ces réaménagements pour procéder à la réfection ou à la création de certains arrêts de bus sur l'entier de la commune.

Le deuxième chantier à venir concerne quant à lui le réaménagement des sorties des routes de la Venoge et de la Chocolatière sur la route d'Ecublens, qui ne sont plus adaptées à la densité de circulation générée par les nouvelles constructions de nos zones artisanales. Ces réaménagements incluront notamment un giratoire à la sortie de la route de la Chocolatière et une nouvelle liaison entre les routes de la Venoge et de la Chocolatière.

Ces projets permettront d'améliorer la sécurité et la fluidité pour tous les utilisateurs de nos voies de circulation. Ils restent cependant soumis à l'acceptation des demandes de crédits qui seront présentées au conseil communal durant l'année 2015.

Jerome De Benedictis

Esplanade de Bellevue

Notre service de voirie a procédé à la remise en état du talus en-dessous de l'esplanade de Bellevue. Ce qui a nécessité la fermeture de ce lieu durant plusieurs semaines, pour des raisons de sécurité. Il a été effectué une taille drastique des cotonastères, ainsi que l'arrachage de plusieurs buissons épineux. Vu l'ampleur de la tâche, l'intervention d'une pelle araignée type Menzi a été nécessaire. Un nouveau treillis a été posé au sud de l'esplanade et le gazon a été partiellement refait. Cette magnifique esplanade est maintenant à nouveau ouverte à la population pour admirer la vue splendide sur le Lac Léman et les Alpes.

Forêts

Acquisition de nouvelles parcelles par la Commune

La majorité de la surface forestière d'Echandens est en main communale. Toutefois quelques parcelles appartenaient encore à des privés. Ce qui avait pour conséquence un morcelage de la forêt communale, rendant plus difficile la planification et l'exploitation à long terme de cette forêt. De plus, il y avait une hétérogénéité dans l'exploitation, la gestion et l'entretien des surfaces privées, ce qui a amené la Municipalité à contacter les propriétaires en vue d'une vente de leurs parcelles, si intérêt.

La démarche de la Municipalité avait pour but une saine gestion de la forêt à long terme en planifiant le renouvellement d'espèces et en maintenant certaines autres espèces par intérêt écologique et de biodiversité. Par exemple, la Commune d'Echandens a besoin de plusieurs dizaines d'épicéas tous les ans et plusieurs centaines tous les trois ans. Ces espèces se font rares en plaine, car de moins en moins plantées par les communes. En disposant de grandes surfaces, notre commune pourra très bien, par culture de ces épicéas entre d'autres plantations, être autosuffisante en la matière. D'autre part, certaines espèces ont été surexploitées et quelques nouvelles plantations à long terme s'imposent, notamment pour les chênes.

La période a paru opportune pour acquérir ces surfaces et ainsi en faire bénéficier l'entier de la population d'Echandens d'aujourd'hui et dans le futur.

Les objectifs fondamentaux de la législation sont la conservation de l'intégralité de l'aire forestière, de protéger les forêts en tant que milieu naturel et de garantir que les forêts puissent remplir leurs fonctions protectrice, sociale et économique.

Rappelons que la fonction première du Bois de la Côte est sociale (accueil de la population) et que la fonction de production n'intervient qu'au deuxième rang ; cependant, elle est indissociable car pour avoir une forêt accueillante, il faut qu'elle soit soignée et saine.

Cette action a permis à la Commune d'acquérir, à des conditions favorables, plus de 24'000 m2 de forêts, portant ainsi la surface totale propriété d'Echandens à 250'000 m2.

Eric Maillefer

Déchèterie

Suite aux intempéries de l'hiver passé, d'importants affaissements ont été constatés dans la partie sud de la déchèterie. Cette partie a dû être fermée au public pour des raisons de sécurité. Un bureau géotechnique a été mandaté afin d'étudier la nature de ces glissements de terrain et des mesures à prendre. Vu l'ampleur de ce(s) glissement(s) et les premiers résultats obtenus, il a été décidé de poursuivre les investigations jusqu'à l'an prochain, afin de pouvoir décider des travaux à entreprendre pour stabiliser cette partie de la déchèterie.

En attendant, des rampes ont été aménagées pour permettre aux camions de procéder aux échanges de bennes. Ces travaux seront complétés par des colmatages des fissures, afin d'éviter les infiltrations d'eau et les problèmes liés au gel de l'hiver prochain, pouvant aggraver le problème.

Transports publics

L'accessibilité actuelle en transports publics de la Commune d'Echandens peut être considérée comme bonne, avec la desserte de deux lignes des bus TPM :

La ligne 702 entre Bussigny et Tolochenaz passant par la RC80 et la gare de Morges, offrant une fréquence de 10 minutes en heure de pointe et 20 minutes en heure creuse.

Le dimanche, service à la demi-heure durant la journée, jusqu'à 20h00.

La ligne 705 entre Lonay et l'EPFL avec une fréquence de 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heure creuse (offre à l'heure le samedi et le dimanche). Cette ligne permet de rejoindre le TSOL à Ecublens, qui nous relie à Lausanne jusqu'à la gare du Flon, ainsi que, dans l'autre direction, à la gare de Renens.

Dans l'autre direction, la ligne 705 rejoint la route cantonale RC1 qui se trouve sur le terrain de la Commune de Préverenges, et qui intègre le tracé de la ligne 701entre la Bourdonnette à Lausanne et la gare de Morges.

En plus, la Commune bénéfice de la gare RER « Denges-Echandens » avec un train par heure et sens (S3).

Parmi les projets d'amélioration du réseau prévus par les MBC, on relève la prolongation de l'heure de pointe du matin de la ligne 705 pour faire face à la demande estudiantine, ainsi que le renforcement de la capacité de la ligne 701 entre les arrêts Pierrez-Mur (Préverenges) et Bourdonnette (Lausanne) aux heures de pointe du matin.

Service pyjama

Bus TL les nuits de week-end.

Le Service pyjama assure le retour des noctambules toute l'année, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du 31 décembre.

Pour rejoindre Echandens, il y a deux bus au départ de Lausanne-Flon : à 2h et à 4h, ligne N7.

Vous devez disposer d'un titre de transport mobilis valable + supplément pyjama de Frs 4.-

Informations :
www.service-pyjama.ch

Geocommunes

Un nouvel outil cartographique à disposition de la population

A l'heure des nouvelles technologies, la commune a décidé de migrer son SIT (Système d'information du Territoire) d'un système installé sur des postes fixes vers un système en ligne, disponible à la fois en accès sécurisé pour tous les employés et municipaux de la commune, mais également en partie pour toute la population. Ce nouvel outil cartographique est disponible en lien sur le site web de la commune et à l'adresse suivante :

http://echandens.geocommunes.ch

Encore en développement, il permet aujourd'hui de consulter le cadastre, l'inventaire des parcelles, le plan d'aménagement du territoire ou encore la carte des dangers naturels sur la commune. La commune développe actuellement de nouvelles couches thématiques telles que les diverses lignes de bus ou d'autres informations liées aux restrictions de circulation routière. N'hésitez pas à faire part de vos remarques, améliorations et observations à notre administration communale.

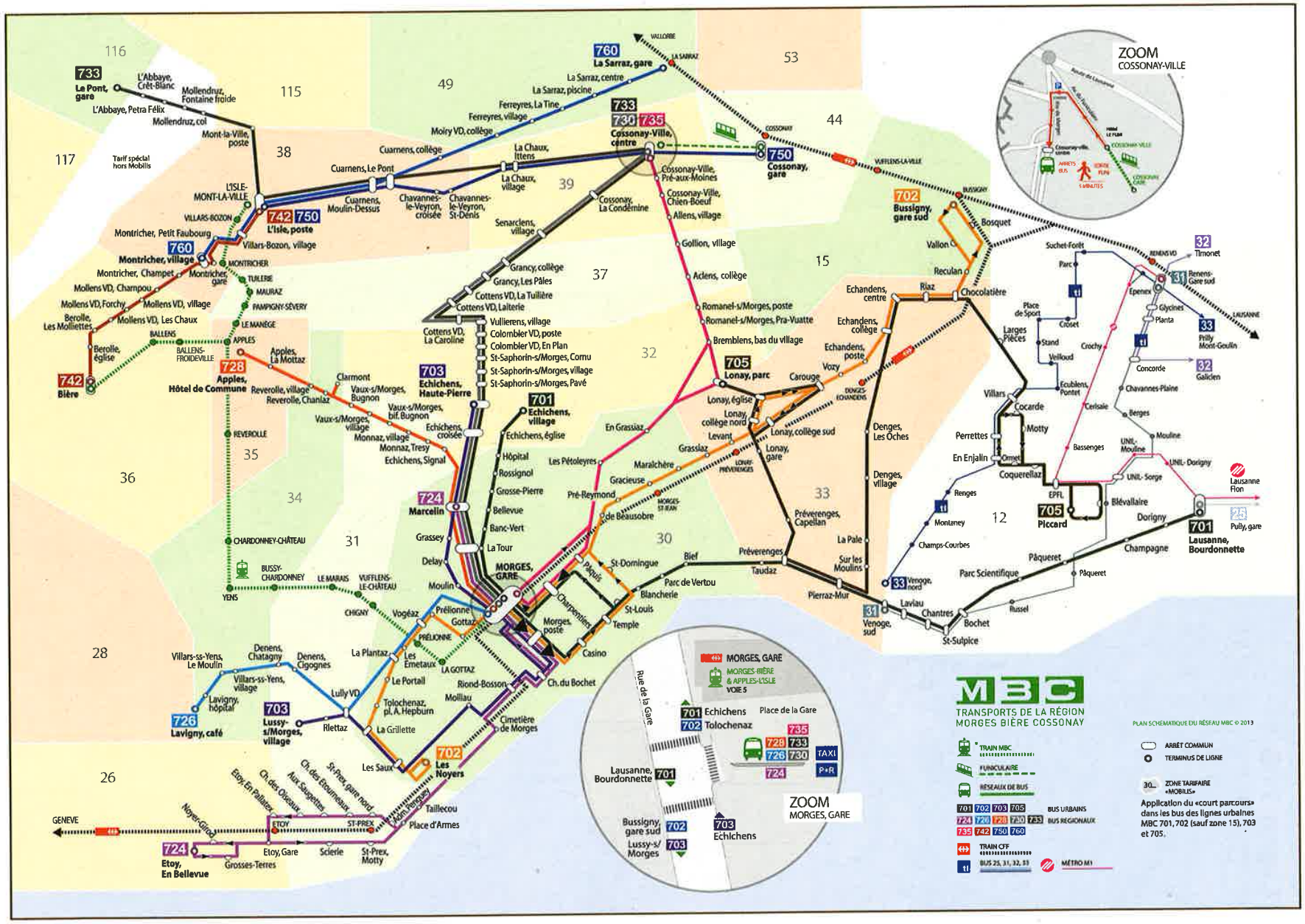
ZOOM
COSSONAY-VILLE
ZOOM
MORGES, GARE
MBC
TRANSPORTS DE LA RÉGION
MORGES BIÈRE COSSONAY
PLAN SCHEMATIQUE DU RÉSEAU MBC © 2013
TRAIN MBC
FUNICULAIRE
RÉSEAUX DE BUS
BUS URBAINS
BUS REGIONAUX
TRAIN CFF
MÉTRO M1
ARRÊT COMMUN
TERMINUS DE LIGNE
ZONE TARIFAIRE «MOBILIS»
Application du «court parcours» dans les bus des lignes urbaines MBC 701, 702 (sauf zone 15), 703 et 705.
Le Pont, gare
L'Abbaye, Crêt-Blanc
L'Abbaye, Petra Félix
Mollendruz, Fontaine froide
Mollendruz, col
Mont-la-Ville, poste
Tarif spécial hors Mobilis
L'ISLE-MONT-LA-VILLE
L'Isle, poste
VILLARS-BOZON
Villars-Bozon, village
Montricher, Petit Faubourg
Montricher, village
MONTRICHER
Montricher, Champet
Montricher, gare
TUILERIE
MAURAZ
PAMPIGNY-SÉVERY
Mollens VD, Charnpou
Mollens VD, Forchy
Mollens VD, village
Mollens VD, Les Chaux
LE MANÈGE
Berolle, Les Molliettes
BALLENS
Berolle, église
BALLENS-FROIDEVILLE
APPLES
Apples, La Mottaz
Apples, Hôtel de Commune
Bière
Reverolle, village
Reverolle, Chanlaz
Clarmont
Vaux-s/Morges, Bugnon
Vaux-s/Morges, village
Vaux-s/Morges, bif. Bugnon
Monnaz, village
Monnaz, Tresy
Echichens, croisée
Echichens, Signal
REVEROLLE
CHARDONNEY-CHÂTEAU
BUSSY-CHARDONNEY
LE MARAIS
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU
YENS
CHIGNY
Vogéaz
Prélionne
Gottaz
PRÉLIONNE
LA GOTTAZ
Villars-ss-Yens, Le Moulin
Villars-ss-Yens, village
Lavigny, hôpital
Lavigny, café
Denens, Chatagny
Denens, Cigognes
La Plantaz
Les Émeteaux
Le Portail
Lussy-s/Morges, village
Rlettaz
Lully VD
Tolochenaz, pl. A. Hepburn
La Grillette
Les Saux
Les Noyers
Riond-Bosson
Ch. du Bochet
Molliau
Cimetière de Morges
Taillecou
Place d'Armes
Ch. des Étoumeaux
Aux Saugettes
St-Prex, gare nord
Ch. des Oiseaux
Etoy, En Pallaires
Noyer-Girod
GENEVE
ETOY
ST-PREX
Etoy, Gare
Scierie
St-Prex, Motty
Etoy, En Bellevue
Grosses-Terres
Cuarnens, collège
Cuarnens, Le Pont
Cuarnens, Moulin-Dessus
Chavannes-le-Veyron, croisée
Chavannes-le-Veyron, St-Denis
La Chaux, Ittens
La Chaux, village
Moiry VD, collège
Ferreyres, village
Ferreyres, La Tine
La Sarraz, piscine
La Sarraz, centre
La Sarraz, gare
VALLORBE
Cossonay-Ville, centre
Cossonay-Ville, Pré-aux-Moines
Cossonay-Ville, Chien-Boeuf
Allens, village
Cossonay, La Condémine
Cossonay, gare
COSSONAY
VUFFLENS-LA-VILLE
Senarclens, village
Gollion, village
Aclens, collège
Grancy, collège
Grancy, Les Pâles
Cottens VD, La Tuilière
Cottens VD, Laiterie
Cottens VD, La Caroline
Vullierens, village
Colombier VD, poste
Colombier VD, En Plan
St-Saphorin-s/Morges, Cornu
St-Saphorin-s/Morges, village
St-Saphorin-s/Morges, Pavé
Echichens, Haute-Pierre
Echichens, village
Echichens, église
Hôpital
Rossignol
Grosse-Pierre
Bellevue
Banc-Vert
La Tour
Marcelin
Grassey
Delay
MORGES, GARE
Moulin
Romanel-s/Morges, poste
Romanel-s/Morges, Pra-Vuatte
Bremblens, bas du village
Lonay, parc
Lonay, église
Lonay, collège nord
Lonay, collège sud
Lonay, gare
LONAY-PRÉVERGES
Carouge
DENGES-ECHANDENS
Echandens, centre
Echandens, collège
Echandens, poste
Vozy
Riaz
Chocolatière
Reculan
Vallon
Bosquet
Bussigny, gare sud
BUSSIGNY
En Grassiaz
Grassiaz
Levant
Les Pétoleyres
Maraîchère
Gracieuse
Pré-Reymond
MORGES-ST-JEAN
de Beausobre
St-Domingue
Pâquis
Charpentiers
Morges, poste
Casino
St-Louis
Temple
Blancherie
Parc de Vertou
Bief
Préverenges
Taudaz
Préverenges, Capellan
La Pale
Sur les Moulins
Pierraz-Mur
Denges, Les Oches
Denges, village
Venoge, nord
Venoge, sud
Laviau
Chantres
Bochet
St-Sulpice
Russel
Pâqueret
Parc Scientifique
Champagne
Champs-Courbes
Montaney
Renges
Perrettes
En Enjalin
Ormet
Motty
Villars
Cocarde
Coquerellaz
EPFL
Bassenges
Cerisaie
Ecublens, Pontet
Veilloud
Stand
Crochy
Croset
Place de Sport
Larges Pièces
Parc
Suchet-Forêt
Renens VD
Epenex
Glycines
Planta
Concorde
Chavannes-Plaine
Berges
Mouline
UNIL-Mouline
UNIL-Sorge
UNIL-Dorigny
Blévallaire
Dorigny
Lausanne Flon
Pully, gare
Lausanne, Bourdonnette
Tirnonet
Renens-Gare sud
Prilly Mont-Goulin
Galicien
LAUSANNE
MORGES, GARE
MORGES-BIÈRE & APPLES-L'ISLE
VOIE 5
Rue de la Gare
Place de la Gare
Echichens
Tolochenaz
TAXI
P+R
Lausanne, Bourdonnette
Bussigny, gare sud
Lussy-s/Morges
Echichens
Couleur public

Réseau des transports publics

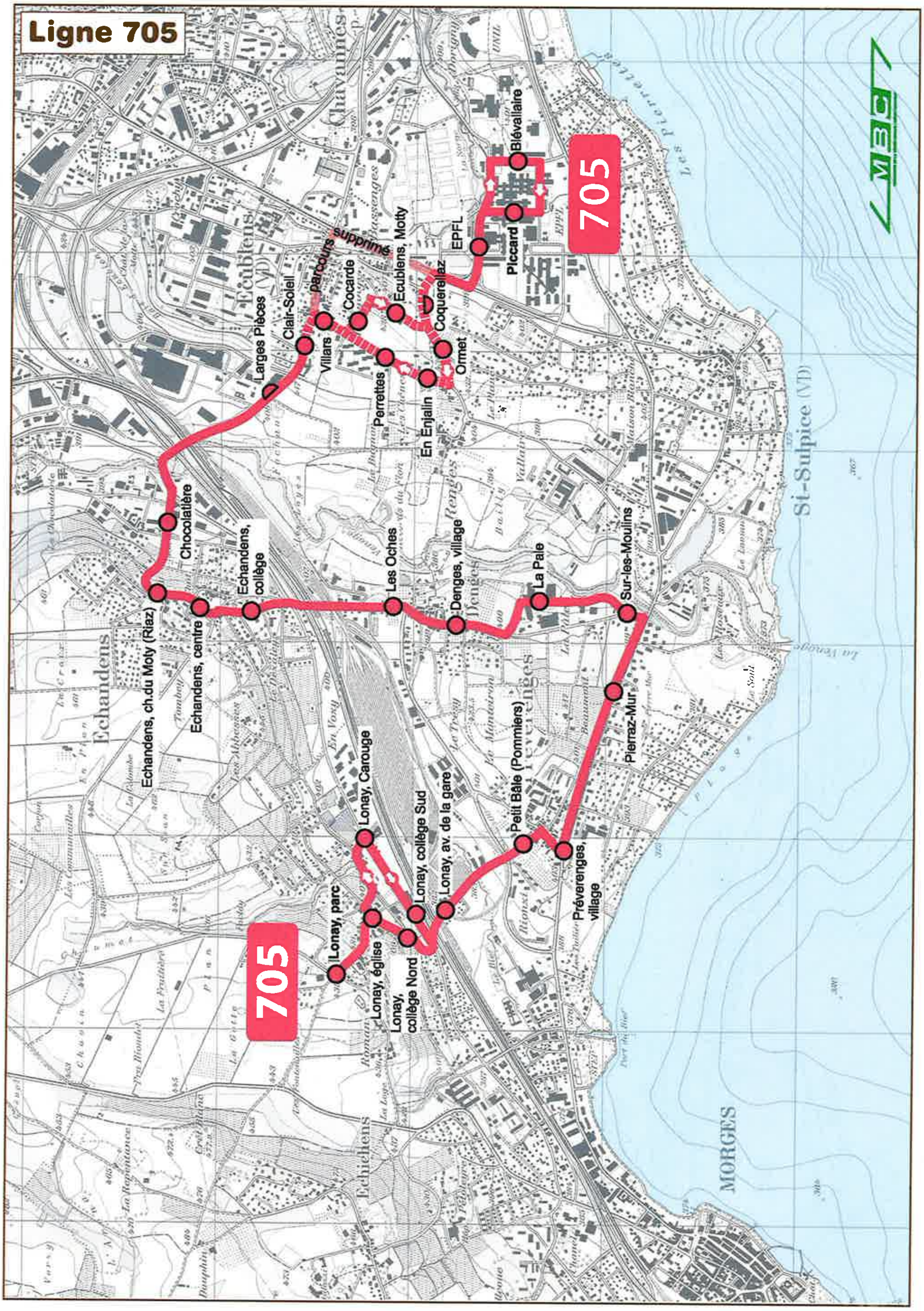

de la région de Morges

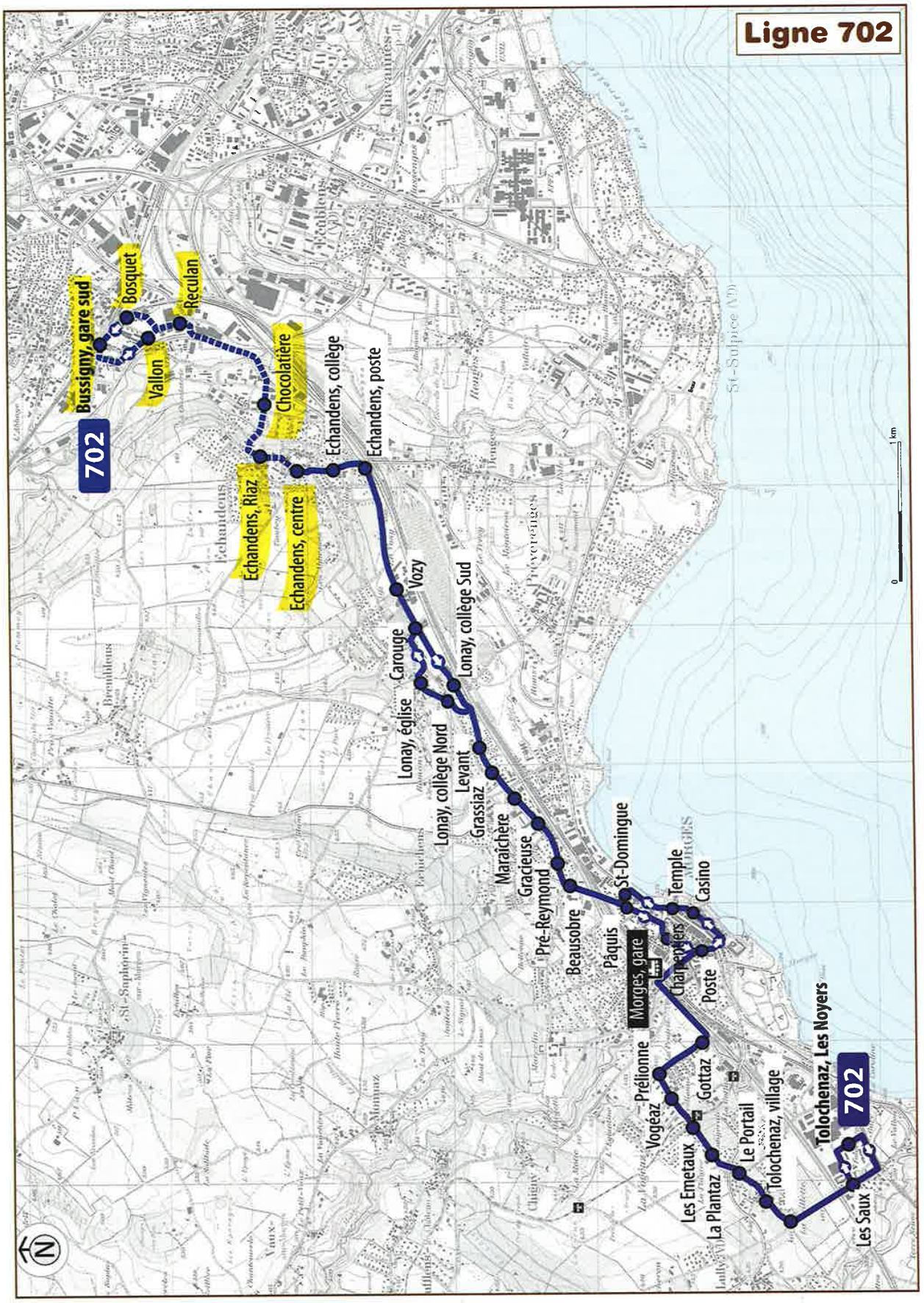

Ecoles : enclassement et promotions

Enclassement

Année scolaire 2013 - 2014

Au 25 août 2014, l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs compte 1404 élèves, soit 26 de plus que l'an passé. La répartition est de 998 élèves primaires et 406 secondaires. Les 72 classes se divisent en 52 primaires et 20 secondaires.

Sur les 248 élèves domiciliés à Echandens qui sont scolarisés dans l'Etablissement, 121 élèves primaires restent sur la commune, au Collège du Chaney; 52 vont à Lonay, 4 à Préverenges et 3 à Denges. 68 élèves secondaires vont au Collège des Voiles du Léman à Préverenges.

Le bâtiment scolaire d'Echandens (Collège du Chaney) compte 134 élèves répartis dans 7 classes primaires.

Promotions 2014

Liste des élèves domiciliés à Echandens ayant obtenu leur certificat de fin d'études en juillet 2014

Classe 11VSB
Option Italien :
Meisser Valentin

Classe 11VSB
Option Economie :
Riesen Célia
Stalder Benjamin

Classe 11VSB
Option Mathématiques / physique :
Mermoud Barbara
Palhano Damazio Icaro
Rothrock Julianne

Classe 11VSG :
Aragon Bernal Susana
Demore Julien
Destraz Danaé
Panzetta Vincent
Rouault Arthur
Schütz Camille

Classe 11VSO :
Brkic Diana
Gastaud Jonathan
Richard Florian

Sécurité sur le chemin de l'école

Ci-dessous quelques informations qui nous ont été transmises par la Police cantonale et qui nous paraissent utiles pour les parents de jeunes enfants scolarisés

Ne baissez pas la garde !

Le chemin de l'école joue un rôle important dans le développement de la personnalité de l'enfant. Il s'agit en effet d'un espace de liberté qui lui permet de découvrir petit à petit l'environnement qui l'entoure, tout en développant son cercle de relations sociales. Le chemin de l'école est également l'espace qui lui permet le premier de sortir du cadre de la maison et de l'école. C'est à ce moment que les enfants découvrent pour la première fois la liberté. Ainsi, alors qu'ils aiment varier le chemin qu'ils empruntent pour se rendre dans leur établissement, plusieurs écueils les guettent. Rappelons quelques réflexes élémentaires alors que l'hiver est à notre porte.

La rue est un lieu d'apprentissage

Chaque jour, plus de cinq enfants sont blessés sur les routes suisses. Un quart de ces accidents se produisent sur le chemin de l'école, c'est pourquoi il est primordial de bien se préparer au moyen de quelques règles élémentaires. En outre, 81% des accidents qui touchent les enfants de 0 à 14 ans se produisent au moment de traverses la route; il est donc primordial de :

- Toujours s'arrêter au bord du trottoir avant de traverser
- Attendre que tous les véhicules et les vélos soient vraiment à l'arrêt
- Traverser seulement à ce moment
- Etablir un contact visuel avec les automobilistes.

Ces comportements prévenants peuvent devenir une «tradition familiale» qui permettra aux enfants d'apprendre dans un environnement sécurisé.

Les parents ont la possibilité de planifier le trajet scolaire avec leur enfant. Ils pourront ainsi privilégier les itinéraires peu fréquentés avec des vitesses modérées et une bonne visibilité. Il vaut mieux emprunter un chemin un peu plus long, mais moins risqué ! Ils pourront, durant le trajet, repérer les endroits dangereux, comme les sorties de véhicules ou de garages. Dès que l'enfant sera prêt à identifier et surmonter tous ces obstacles, il pourra alors se rendre seul à l'école en sécurité. Prévoyez suffisamment de temps, partir tôt et sans stress c'est la garantie d'une plus grande attention aux dangers qui nous entourent !

Vigilance aussi en utilisant des moyens de transport

Le vélo est un moyen de transport que les enfants affectionnent particulièrement. Un comportement raisonné est toutefois nécessaire pour se déplacer en sécurité. Au croisement d'une route, il est indispensable de se comporter avec prudence, dans le respect des piétons. Le vélo sur la route étant difficile à maîtriser avant un certain âge, l'apprentissage progressif des différents codes et règles de la route permet une sensibilisation de l'enfant et le rend plus attentif aux différents dangers.

Le roller et la trottinette sont des moyens de transport qui ne sont pas assimilés à des véhicules. Il est fortement recommandé de porter un équipement de protection adéquat, à savoir un casque, des protège-poignets, coudières et genouillères. Il faut respecter les règles de la circulation et la signalisation au même titre que les piétons. Son usage doit donc être limité aux préaux, cours, trottoirs et routes à très faible trafic.

Sur le chemin de l'école ou les aires de jeux, les groupes d'enfants sont moins sujets aux risques précédemment évoqués. Le nombre les rend en effet bien plus visibles pour les usagers de la route. Les groupes permettent également de diminuer les risques liés aux personnes malveillantes.

Rappelez aux enfants qu'ils ont le droit de dire NON en toute circonstance, aussitôt qu'ils se sentent mal à l'aise dans une situation qu'ils jugent inhabituelle. Il est d'ailleurs conseillé de ne jamais accepter un transport à bord d'un véhicule si cela n'était pas prévu à l'avance, et même si c'est une personne de confiance qui le propose ! En toute circonstance, encouragez les enfants à partager avec vous les problèmes qu'ils rencontrent.

Liens et adresses utiles

A pied à l'école

http://www.guide-ecole.ch/guide/Activité-physique/Venir-a-l-ecole/A-pied-a-l-ecole.html

A vélo à l'école

http://www.guide-ecole.ch/guide/Activité-physique/Venir-a-l-ecole/A-velo-a-l-ecole.html

Roller et trottinette

http://www.guide-ecole.ch/guide/Activité-physique/Venir-a-l-ecole/Roller-et-trottinette.html

Pédibus

http://www.pedibus-romandie.ch

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez le gérant de sécurité de l'Arrondissement de La Côte, l'Adjudant Etienne Genton, au numéro *021 / 557 44 66*

Vous pouvez aussi consulter le site de prévention *www.mediapolice.ch*

Tiré de Police Population, Info Délits Plus, Septembre 2014, Division prévention criminalité

Le Pédibus

Un véhicule pas comme les autres ...

C'est sous un soleil généreux de fin d'été que les écoliers ont emprunté le chemin de l'école fin août en prenant le pédibus. Pas tous malheureusement, car sur deux lignes (rouge et jaune) du pédibus d'Echandens, il n'y a plus qu'une ligne qui fonctionne. La deuxième va peut-être se mettre en place après les vacances scolaires d'octobre et nous avons besoin de tout un chacun pour sauver le pédibus d'Echandens.

Cette organisation prévoit un tournus entre les parents pour amener leurs enfants à pied à l'école.

Si je regarde en arrière sur ces années passées durant lesquelles mes enfants ont pris le pédibus, je peux dire que, en plus d'un allègement au niveau de l'organisation, cela m'a enrichie d'une belle expérience humaine au niveau des contacts établis avec le voisinage.

Les enfants profitent aussi des ces liens créés avec leurs camarades de quartier.

C'est un moment que j'apprécie tout particulièrement, car c'est un petit temps de qualité passé avec les enfants; échange, contact, mouvement et air frais font partie de ce trajet... le tout sous l'œil attentif et sécurisant d'un adulte.

Le pédibus d'Echandens a sûrement encore un bel avenir devant lui avec tous les côtés positifs qu'il véhicule.

Céline Horisberger

Si vous désirez participer et soutenir le pédibus, merci de nous contacter :

Muriel Andrey
021 702 23 13

Céline Horisberger
021 701 15 06

La vie des classes

Le petit bonhomme de pain d'épice

Au mois de décembre 2013, un petit personnage bien sympathique est venu nous tenir compagnie : le petit bonhomme de pain d'épice. En classe nous avons lu l'album.

Pour ceux qui ne le connaissent pas en voici un bref résumé :

Une femme cuit dans son four un bonhomme de pain d'épice qui s'en échappe et s'enfuit dans la campagne. Elle se lance à sa poursuite avec son mari, mais sans succès.

Par la suite, le petit personnage rencontre divers fermiers et animaux de la ferme et s'enfuit en chantant toujours la même ritournelle : «Cours, cours, aussi vite que tu le peux ! Tu ne m'attraperas pas, je suis le bonhomme de pain d'épice».

La fable se termine lorsqu'un renard rusé parvient à faire monter le bonhomme d'épice sur son dos et le mange.

Autour de ce récit nous avons bricolé, dessiné et bien sûr cuisiné de succulents pains d'épice.

Nous avons travaillé deux classes conjointement, l'une enfantine et l'autre 4H, afin de monter un spectacle sur ce conte. Les petits interprétaient les différents personnages sur de la musique, tandis que les grands lisaient.

Cette histoire, nous l'avons présentée une première fois au thé de Noël des aînés, où nous avons rencontré un vif succès. Nous profitons de les remercier pour leur invitation.

Et la deuxième représentation fut bien sûr pour les parents et leur famille. Les applaudissements furent bien nourris.

Les enseignantes:
Evelyne Moret
Béatrice Gerber
Françoise Kappeler

Exposition et contes

Au mois de juin, pour conclure notre thème annuel sur les arbres, nous avons invité les parents au refuge d'Echandens. Au début, ils ont pu admirer notre exposition de dessins et peintures d'arbres, réalisés durant toute l'année.

Ensuite, Sandrine la conteuse nous a emportés dans le monde imaginaire des contes. Elle a su créer une ambiance magique d'écoute et de rêves. Nous avons terminé par le partage d'un repas canadien.

Ce fut un moment merveilleux.

Classe 1-2P/41
Evelyne Moret
Béatrice Gerber

Quand les élèves s'improvisent cuisiniers...

Dix-sept élèves motivés Un projet ambitieux Un entourage encourageant Un zeste de folie

Voilà la recette qui a permis à la classe 5P42 d'Echandens de mener à bien une aventure un peu folle : Imaginer et organiser un apéritif dînatoire pour plus de cent personnes ...

Après avoir étudié la structure et le vocabulaire d'une recette de cuisine en français, la pyramide alimentaire en sciences et la dactylographie en informatique, les élèves ont mis la main à la pâte. Ils ont imaginé un ensemble de dix recettes qui permettent de réaliser un apéritif dînatoire équilibré.

Des fruits et des légumes de saison et de la région en grande quantité, ces produits laitiers variés, des féculents, un peu de viande et de poisson pour l'apport en protéines, une quantité limitée de graisse et de sucre... Le tour est joué !

Et pour fnir ce projet en beauté, les élèves ont cuisiné durant une journée entière en fé- vrier dernier afin de soumettre leurs réalisations à un jury d'exception: Leurs proches venus en nombre pour déguster le fruit de ces quelques cinq mois de travail autour du thème de l'alimentation.

Si vous souhaitez vous aussi tester nos recettes et par la même occasion participer au financement de notre camp en mai prochain, des exemplaires de notre recueil de recettes sont encore disponibles au prix de 15 francs.

(Commande : magali.cretegny@vd.educanet2.ch / 079 318.51.44)

Magali Cretegny
Enseignante de la classe 5P42

BISOUNOURS

Jardin d'enfants

Jardin d'enfants

Certains besoins de garde d'enfants ne sont pas liés à des contraintes professionnelles des parents, mais répondent à une envie pour les parents de souffler, de prendre un peu de temps, de pouvoir effectuer sereinement certaines démarches ou activités personnelles.

Dès l'âge de 2 ½ votre enfant peut être accueilli au Bisounours pour une matinée, voire plus.

Le jardin d'enfants offre et permet aux enfants de découvrir d'autres horizons, de vivre d'autres expériences que celles vécues à la maison, d'avoir l'occasion de rencontrer d'autres enfants et de vivre des expériences en groupe.

Etre en groupe c'est également un apprentissage à la socialisation, à la communication, à l'échange, au partage et au langage.

C'est aussi un lieu où il fait bon vivre, où chaque enfant a son propre rythme; Un lieu d'échange avec les parents.

On y pratique beaucoup d'activités, telles que :

Expressions manuelles : peinture, dessins, modelage, cuisine, atelier de bricolage.

Expression corporelle : chansons, comptines, instruments de musique, motricité.

Sans oublier nos activités à l'extérieur qui font partie intégrante du programme de la matinée.

Informations

Jardin d'enfants le Bisounours
Rte de la Gare 4
1026 Echandens

079/284.02.35

Ouverture

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

Fermeture

Vacances scolaires et jours fériés

Unité d'Accueil pour Ecoliers

L'année 2014 ponctue le 5ème anniversaire de notre UAPE (unité d'accueil pour écoliers)

Pour ce faire nous avons organisé un rallye pédestre sur le thème du jeu; au centre de notre village et terminé celui-ci au refuge d'Echandens avec un repas canadien bien achalandé.

Quelques 35 familles ont participé à cet évènement avec beaucoup d'enthousiasme et de succès, objectif atteint.

Avec l'évolution rapide du nombre d'enfants accueillis, le besoin en aménagement d'un espace jeu et de tables de pique-nique, s'est fait sentir.

Grâce à de généreux donateurs ainsi qu'à la loterie romande, notre projet a abouti. Dès la rentrée scolaire 2014, une magnifique place de jeux s'est dressée sur le terrain entre les deux collèges. Aujourd'hui nous sommes heureux de mettre à la disposition des enfants cet espace extérieur qui est très fonctionnel.

Il est ouvert la journée de 8h30 à 18h30 et l'accès est uniquement réservé au scolaire et au parascolaire.

En date du 30 septembre nous avons organisé l'inauguration de cette nouvelle place de jeu, en invitant notre municipalité, les donateurs, le comité de l'association, les enseignants ainsi que les parents et enfants de notre UAPE.

Un apéritif et un risotto à la courge préparé par nos soins, furent servis à tous nos invités.

Un petit plus s'est greffé dans notre horaire, c'est l'ouverture du mercredi matin et midi. Celui-ci affiche déjà presque complet.

La Parent'aise

Informations

La Parent'aise
Rte de la Gare 4
1026 Echandens

021/ 612.80.42
079/ 639.03.00

Ouverture

Du lundi au vendredi, de 7h00 à 8h30 et de 11h30 à 18h30

Nouveau : le mercredi de 7h00 à 8h30 et de 11h30 à 14h00

Fermeture

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés

Déchèterie

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ouverture de la déchèterie ainsi que les jours de ramassages dans le calendrier joint au centre de ce Journal. D'autres exemplaires peuvent être demandés à notre administration communale.

Déchets organiques
(compostables)

Ces déchets sont ramassés le lundi matin par une entreprise spécialisée. Leur véhicule est équipé pour soulever et secouer les conteneurs bruns; il peut toutefois arriver que le conteneur ne se vide pas complètement, si la matière est trop «collée» au fond. Pensez à y déposer au fond d'abord quelques branchages ou autres déchets suffisamment solides pour ne pas y adhérer..

Verre et papier

Le **verre** est ramassé par notre équipe de voirie le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit. Merci.

Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.

Chiens: recensement et règles

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordhire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site ***www.vd.ch/scav***

Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saugey 6. Tél 021 701 17 47

Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Prière de contacter la voirie. Tél. 021 701 45 53

Ecole de musique

Depuis l'introduction en 2013 de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), les communes doivent contribuer au fonctionnement des écoles ou conservatoires reconnus par la Fondation pour les Ecoles de Musique (FEM).

Par ailleurs, elles continueront à allouer des subsides aux parents des enfants (jusqu'à 18 ans) qui suivent des cours de musique (selon liste des disciplines définies par la FEM).

Toute demande doit être adressée à l'administration communale qui vous renseignera sur le droit aux subsides.

Cyclistes

Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique.
Informations et conditions auprès de l'Administration communale.

Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

Documents d'identité

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de *passeport biométrique:*

www.biometrie.vd.ch

Pour toute question concernant l'établisement du passeport biométrique dans le canton de Vaud:

infopasseport.vd.ch
Tél. 0800 01 1291

Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal.

Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.

Propriétaires

Transformer, aménager, rénover: Faut-il mettre à l'enquête, ou non?

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire
- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- place de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.

Parents d'enfants mineurs

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.

Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

Location diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales. Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

Une confirmation écrite peut être demandée.

Location

Selon la loi sur le Contrôle des Habitants, toute personne qui loue ou sous-loue une chambre ou un appartement est tenue d'annoner immédiatement les arrivées et départs des locataires au bureau communal.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Ludothèque Toujou

« Les enfants apprennent tant qu'ils jouent. Plus important, en jeu, ils apprennent à apprendre ! »

O. Fred Donaldson

Enfants (et adultes) ont besoin du temps et de la liberté pour jouer. Le jeu n'est pas un luxe mais une nécessité. D'ailleurs, la variété des jeux stimule d'autant plus l'imagination.

Pour combler vos besoins, nous avons plus de 800 jeux à vous proposer, depuis les favoris confirmés aux tout derniers sortis. Toujours beaucoup de nouveautés soigneusement selectionnées. Des jeux pour l'extérieur, des déguisements, des châteaux, beaucoup de playmobils, des jeux de société, des jeux multimédias (Wii et DS), sans oublier les jeux d'éveil pour les tout petits.

Nous sommes une équipe de 10 bénévoles, prêtes à vous accueillir dans notre cave aux trésors ludiques ! Venez nombreux nous retrouver. Nous vous conseillerons volontiers. Vos suggestions, et vos idées pour mieux combler vos besoins, sont les bienvenus. Et si vous avez envie de rejoindre nos rangs en tant que bénevole, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre marché aux jouets

Il se tient chaque année au mois de novembre.

C'est l'occasion pour les enfants de notre village de remplir leur tirelire en venant vendre leurs propres jeux, livres et jouets.

Nos 30 ans

2015 sera l'année de nos 30 ans. Des activités spéciales seront organisées, et vous seront annoncées ultérieurement.

Bon hiver et à bientôt !

Les ludothécaires

Où ?

Toujours dans l'abri du Nouveau Collège

Quand ?

Le mardi de 15h30 à 18h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

Renseignements :

077 470 54 05
ludotoujou@hotmail.com

Quelques photos prises lors des Fêtes au château et lors de la vente aux Utins.

La Bibliothèque de l'Orangerie

La nuit des contes ? Qu'est-ce donc ?

Lumignons, lanternes et falots-tempête ... les bibliothécaires avaient dévalisé leurs armoires pour éclairer le chemin sous les arbres : en novembre, à 19 heures, il fait sombre dans le parc du château et il fallait bien guider petits et grands pour la nuit des contes.

Dans toute la Suisse, la nuit du deuxième vendredi de novembre est dédiée aux contes. Dans les écoles, les bibliothèques, ou même chez soi, chacun peut lire ou raconter des histoires sur un thème choisi. L'année dernière, pour notre première nuit- ou plutôt soirée- , le sujet imposé était : « histoire de rire. »

Pas de problème, nous on aime rigoler et les histoires drôles, on en avait. Par contre, supputer le nombre de participants… Trente ? Quarante ? Moins?

Mais non, au moins septante ! Autant dire qu'on était « cougné » et qu'on a dû mettre les parents à la porte avec du thé et du café. Heureusement, il ne faisait pas froid. On a même eu droit à un magnifique éclair suivi d'un magistral coup de tonnerre. Ah, si le thème avait été : « histoire d'avoir peur » ! On avait bien des histoires de sorcières, de loups et d'ogres, mais ceux-ci n'étaient guère agressifs, ou alors ils se faisaient misérablement avoir.

Tiens, en parlant d'ogre : la pause-agape a été fort appréciée, car écouter des contes, cela donne de l'appétit ! Et la soirée s'étirant, certains se sont mis à l'aise, même très à l'aise avec pouce et lolette.

Mais tout a une fin. L'heure d'aller se coucher est arrivée sur la pointe des pieds. Nous n'avons toujours pas compris comment chacun a pu retrouver ses chaussures, sa veste et autre attirail. Chapeau aux mamans et aux papas : ça, c'était presque de la magie ! Oui, parce que, il faut bien vous l'avouer, Denise, notre conteuse préférée, a eu beaucoup de mal a retrouver ses baskets, égarées entre l'armoire vaudoise et la cheminée !

Le 14 novembre 2014, nous remettrons cela, avec «des histoires à jouer». Les conteuses ont déjà leurs nez dans leurs livres ou le pinceau à la main pour créer de nouveaux kamishibaï. Nous nous réjouissons de vivre une nouvelle nuit du conte et, promis juré, on cherche un endroit pour que les parents puissent discuter autour d'un café à l'abri des intempéries.

En attendant, venez nous voir et choisir des livres. Il y en a tout plein de nouveaux. La bibliothèque de l'Orangerie est ouverte les mardi et vendredi de 15h30 à 17h00, vacances exceptées. Contes et histoires : les derniers vendredis du mois dès 16h 15.

Vous avez des questions ... n'hésitez pas à nous contacter.

Josiane Tille
Présidente
021/701 26 15

Azucena Crolla
Secrétaire
021/701 25 91

L'Abbaye des agriculteurs

Depuis la Fête de 2012 tout le village sait que l'Abbaye possède une puissante artillerie : La Jacquotte. Mais savez-vous aussi que, depuis son Assemblée générale en février dernier, notre société s'est équipée d'une « troupe spécialisée » pour servir son canon ?

En effet, comme Jacques Martin a fait valoir ses droits à la retraite du poste d'Abbé-Président qu'il a occupé durant dix ans, il s'est vu bombardé « Artilleur Donneur ». L'orthographe de ce titre peu courant est évidemment en rapport avec son rôle essentiel dans la renaissance de notre artillerie. Qu'il soit, par ces lignes, publiquement remercié, ainsi que son épouse Monique, pour tout ce qu'ils ont donné en temps et en énergie à notre Abbaye.

C'est l'été prochain que vous aurez l'occasion de réentendre ou de découvrir le doux murmure (!) de la Jacquotte. C'est en effet les 15, 16 et 17 août 2015 que notre prochaine Fête triennale aura lieu. Si les tirs du vendredi 14 et du samedi 15 sont réservés aux membres de notre Confrérie, la suite de la manifestation est bien sûr ouverte à toutes et à tous : en particulier le couronnement des Rois le samedi soir sur la place de l'Eglise, le culte du dimanche 16 qui précédera le banquet, le cortège du dimanche après-midi avec les enfants des petites classes du village, la visite à nos voisins les Fusiliers de Denges le lundi 17 qui ouvrira l'appétit pour le banquet, l'ultime cortège avec la verrée des Rois. Pendant ces trois jours, la place de fête près du Collège, avec ses manèges et sa cantine, offrira à tous la possibilité de se rencontrer, de se divertir, de se nourrir et de se désaltérer jusque tard dans la nuit.

La préparation de cette manifestation n'a pas été la seule activité de notre société et de son Conseil durant l'année écoulée. Nous avons aussi participé, avec un ou plusieurs groupes, au Tir de l'Amitié fin mars, au 9ème Grand Tir des Abbayes Vaudoises mi-mai et au Tir d'Aï fin juin. Dans le cadre des Fêtes au Château de l'an 3 (!), vous avez pu découvrir au Caveau le petit musée où nous avons très légèrement détourné l'histoire d'Echandens.

Si d'aventure l'envie vous prenait de rejoindre notre Confrérie, par exemple pour participer plus activement à la Fête de 2015, n'hésitez pas : les membres du Conseil, en particulier l'Abbé, sont à votre disposition pour tous renseignements sur notre société.

Bienvenue à tous pour la Fête de l'Abbaye 2015 !

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

L'Abbé-Président
Jacques Perrinjaquet

Les Dames de Coeur

2014 : Une année comme celle-là, on en redemande !

Parlons d'abord de notre vente annuelle du 10 mai dernier. Grâce à l'arrivée d'une chouette équipe de jeunes, nous sommes heureuses de constater que la relève des Dames de Cœur est assurée. Elle apporte un vent frais et bienvenu au sein de notre groupe.

Pour la deuxième année consécutive, nos chefs cuisiniers, hommes de cœur engagés, ont embroché pas moins de 45 kilos de rôtis de porc qui ont permis à quelques 120 personnes de se délecter, par la bonne odeur alléchés. Une recette qui met définitivement le jambon aux oubliettes.

Que serait un bon repas sans dessert ? Notre stand pâtisserie grâce à la bonne volonté de nombreux habitants de nos communes s'était doté d'une magnifique montagne de douceurs qui, en peu de temps est allé régaler les becs à bonbons.

Tous nos stands ont connu leur succès habituel. La couture est toujours très recherchée et admirée pour la qualité de ses ouvrages, la confiture n'a pas le temps de s'installer que déjà elle a disparu de l'étal, le stand provençal aiguise les papilles avec ses tapenades et autres spécialités, les fleurs sont toujours les bienvenues à la veille de la fête des mères et la brocante ainsi que le stand des livres sont un rendez-vous incontournable des passionnés. Sans oublier notre traditionnelle et riche tombola qui grâce à nos enfants s'est vendue rapidement. Nous en avons maintenant pris l'habitude, ce fut une année à succès. La preuve par les chiffres : un gain de plus de 13'000.- francs en 6 heures top chrono. Succès que nous vous devons, soyez en remerciés du fond du cœur et succès qu'on nous envie de loin et qu'on tentera de renouveler le samedi 9 mai 2015. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion, d'ici là prenez soins de vous

Au nom des Dames de Cœur
Claire-Lise Martin
021 701 00 77

Les Dames de ♥ aux fêtes du Château

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous avons dignement fêté notre beau château sous le thème des « musées » en décorant notre emplacement façon Maison du blé et du pain. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles aides venues renforcer notre équipe de fidèles afin de servir à nos hôtes un choix impressionnant de pâtisseries appétissantes aussi bien sucrées que salées, aimablement concoctées tant par les villageoises que par les Dames de Cœur. Nonante œufs ont été nécessaires à la confection de délicieuses crêpes variées, qui elles aussi ont remporté un vif succès.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la bonne marche de notre stand permettant ainsi la réussite d'une belle fête.

Annette Perreaud
Monique Martin

Groupement des Aînés

Soleil d'automne

Le village dans lequel nous vivons aujourd'hui ne serait pas complet si toutes les générations n'y étaient pas représentées. Le groupe des aînés « Soleil d'automne » partage ses activités avec nos voisins de Bremblens, Lonay et Denges.

La saison a débuté par une après-midi jeux, au cours de laquelle les aînés aiment se retrouver pour jouer, surtout aux cartes, mais également à d'autres jeux à disposition. Ces après-midi jeux ont lieu environ une fois par mois, sans inscription, à la salle des Jardins à Denges.

Ce sont 60 aînés qui se sont rendus à la visite du centre d'impression Edipresse à Bussigny au mois d'octobre, où des retraités de l'entreprise nous ont fait partager leur passion de l'imprimerie moderne. Les rotatives et les tonnes de papier en ont passionnés plus d'un. Une collation nous a permis de finir l'après-midi en douceur et d'échanger nos impressions avec nos hôtes.

En novembre, une conférence sur les troubles de la mémoire a été donnée par le Professeur Kurt Hostettmann, à Lonay. Ce problème d'actualité a suscité de l'intérêt chez nos aînés.

Le traditionnel « Thé de l'Avent » pour les aînés de Denges et Echandens est l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse de l'Avent. Lors de cet après-midi récréative, deux classes d'enfants sont venues nous proposer leur spectacle « en avant-première ». 70 personnes étaient présentes cet après-midi- là à la grande salle d'Echandens.

En décembre également, un échange avec pour thème « En route vers Noël… » avec le pasteur Corinne Mariani-Méan a eu lieu au Centre Paroissial de Lonay, suivi d'un goûter-souper. L'occasion pour chacun d'échanger des moments dans cette période de fin d'année, riche en émotion.

Outre les jeux, nous avons débuté la nouvelle année par un loto à Bremblens. L'occasion de retrouver les aînés des 4 villages.

Mi-mars, après-midi originale à Lonay pour le « thé animation ». En effet, Dagobert nous a présenté une dizaine d'instruments à vent insolites et très anciens. Après les explications, nous avons eu droit à un mini-concert sur des airs médiévaux, celtiques et ethniques.

Nous avons l'habitude de terminer la saison par la sortie annuelle. Se renouveler d'année en année et trouver un endroit qui puisse accueillir 130 personnes (Denges et Echandens) relève du parcours du combattant. Après un changement de lieu et un changement de date… on y est arrivé !

Cette année, nous nous sommes rendus en car à Neuchâtel, d'où nous avons pris le bateau jusqu'à Morat, par le canal de la Broye. Nous avons pu admirer les berges… à travers une fine pluie ! Un succulent repas nous a été servi à Studen, dans un restaurant au cadre exotique. Après le repas, nous avons pu admirer les flamants roses et autres oiseaux exotiques dans le parc du restaurant, sur les rives d'un étang. A noter qu'au vu du nombre de participants, Denges et Echandens ont décidé de faire la course séparément, ceci dès l'année prochaine, ce qui nous permettra de diminuer quelque peu le nombre de participants et de ce fait d'avoir accès à d'autres lieux.

Nous nous efforçons, chaque année, de diversifier nos activités afin que chacun puisse participer à une ou plusieurs activités à son goût. Merci à tous pour vos remerciements et vos sympathiques messages. Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de la saison prochaine.

Un grand merci également à la commune d'Echandens qui, par son soutien, nous donne la possibilité de proposer un tel programme.

Les responsables pour le village d'Echandens :
Josianne Tille
Annette Perreaud
Corinne Borboën

Autour de l'orgue

Dix ans, déjà.

Dans son édition du vendredi 14 février 2003, le Journal de Morges a intitulé un de ses articles : «Temple d'Echandens, Le chant des nouvelles orgues». Le texte relate la décision de la Municipalité d'alors de changer l'instrument du Temple. On peut voir sur les photos, le facteur M. D. Bulloz en plein travail. L'inauguration a eu lieu au printemps 2003.

Et le 26 septembre 2004, Rolf Vogel, organiste, a ouvert la première saison des concerts Autour de l'Orgue d'Echandens. Durant ces dix années, nous avons passé d'excellents moments musicaux avec des artistes forts divers. L'appellation Autour de l'Orgue porte très bien son nom puisque des chanteurs, des trompettistes, des ensembles de flûtes, un accordéoniste sont venus tour à tour accompagner le bel instrument de notre église.

L'équipe des trois soussignés a décidé de continuer de faire jouer l'orgue du temple. Lorsque vous lirez ces lignes, la saison 2014 - 2015 aura déjà débuté par un concert, orgue et chant.

Au programme pour les deux prochains moments musicaux, sont prévus : orgue et flûte, orgue, luth, et viole de gambe. Les dates vous seront communiquées par le tout-ménage et les affiches.

Vous savez que depuis la dernière saison et ce, grâce à la générosité de la Municipalité, un apéritif est offert à tous au Vieux Collège, après les concerts. Ce sont des instants très conviviaux qui permettent de bons échanges avec les musiciens et les auditeurs.

La musique est pour tous sans distinction. Souvenez-vous que, quel que soit le genre que vous aimez, les sept notes de base, les temps et les intervalles sont les mêmes !

Au plaisir de vous rencontrer.

Isabelle Noverraz
Catherine Perrinjaquet
Charles Moinat

Jeunesse d'Echandens

Une année 2014 sur les chapeaux de roues !

Comme à l'accoutumée, nous avons débuté l'année avec notre traditionnel bal du P'tit Nouvel-an. Par désir de changement, cette édition s'est déroulée sur la commune de Denges. La salle, plus grande et mieux aménagée, nous a permis d'accueillir plus d'invités et de proposer un repas intégralement préparé par nos soins. L'ambiance n'était pas en reste puisque nous avons eu la chance de recevoir Brice, le chanteur et guitariste fétiche des Jeunesses.

En juin, sous un soleil radieux, nous avons convié la population d'Echandens au sein de notre forêt pour le «Brunch de la Jeunesse». Très beaux moments de convivialité partagés par petits et grands autour de jeux et du repas concocté par les membres de la Jeunesse.

Sans se faire attendre, la saison des trophées et girons est arrivée. Avec elle, une grande motivation des membres à s'investir comme bénévoles pour aider les organisateurs. En ce qui concerne les différents sports, c'est notre équipe de football qui s'est démarquée en gagnant la 1ere place au giron de Vugelles-la Mothe.

La Jeunesse fait-elle aussi du théâtre ? – Pas encore. Mais elle a activement participé aux Fêtes du Château d'Echandens, en s'occupant de mettre en place trois bars afin de ravitailler comédiens et visiteurs durant ces deux jours.

L'union fait la force ! Pour cette raison, les anciens et les membres actuels de la Jeunesse ont décidé d'unir leurs forces pour organiser un événement inédit à Echandens. Si notre candidature est acceptée, en 2016 le «Trophée de la Venoge» mobilisera notre village tout entier.

Pour conclure, la Jeunesse d'Echandens, avec ses 35 membres, reste toujours fidèle à son poste pour animer et faire vivre notre cher village. Tous les jeunes de 16 ans et plus sont les bienvenus à rejoindre notre société.

Pour la Jeunesse d'Echandens
Paul Diserens, Président

LE CAVEAU D'ECHANDENS

Des musiciens d'ici au Caveau d'Echandens ?

Chaque artiste qui passe au caveau s'exclame à un moment donné « Quel magnifique endroit ».

C'est ainsi que notre équipe de 7 bénévoles, conquis de longue date au lieu et son ambiance, se fait toujours un point d'honneur d'animer ce caveau de spectacles, souvent musicaux, les plus divers.

La fréquentation du caveau lors de la saison 2013-2014 et particulièrement la sérénade (130 spectateurs) a été riche et satisfaisante.

Pour la prochaine saison 2014-2015 qui débutera le 3 octobre 2014, nous commencerons par du jazz, puis nous passerons à du folklore valaisan, macédonien et finnois, du funk, du classique, un spectacle de mentalisme, du blues/rock, de la pop francophone, du brico-swing, pour terminer avec la classique sérénade dans la cour du château le 25 juin. Pour en recevoir le programme détaillé ainsi que les annonces de spectacles au fur et à mesure, envoyez un mail ou cliquez sur le lien dans la page d'accueil du site www.caveau-echandens.ch.

Un tout ménage dévoilera les détails de la programmation courant septembre et ceux-ci seront disponibles sur le site dès le 15 septembre. Invitez vos amis et parlez-en autour de vous, ce bel endroit mérite d'être connu !

Notre mission est non seulement de vous divertir mais aussi de faire parler de nos nombreux et talentueux artistes romands et leur permettre une plus grande visibilité.

Voici quelques années déjà que nous caressons le projet de programmer une soirée spéciale « musiciens échandeliers ». Il est temps de faire cet appel à tout compositeur/musicien/interprète de bon niveau jouant dans un groupe (ou en solo/ duo) et résidant dans la commune.

Tout intéressé s'adressera à : *marlene@caveau-echandens.ch* en se présentant et proposant des liens pour l'écoute de son travail. Alternativement, les dossiers et maquettes peuvent être envoyés au GRAC (Groupe d'Animation du Caveau d'Echandens, CP 139, 1026 Echandens).

En nous réjouissant de vous croiser dans notre cave magique nous vous adressons nos musicales salutations.

Toute l'équipe du GRAC

Photos (de haut en bas et de gauche à droite) :

- *7 février 2014, Jean-Louis Droz, l'humoriste valaisan dans son spectacle « L'Exode du Géranium »*
- *10 janvier 2014, le Quatuor Gyula Stuller*
- *26 juin 2014, Les Violoncelles du Léman, Sérénade dans la cour du château*
- *4 avril 2014, Nalé, David Tschopp, chanson française*
- *29 novembre 2013, Tangora Trio*

USL

Les fêtes du Château

Selon une tradition bien établie, les fêtes du Château 2014 ont attiré la grande foule dans les jardins du Château dans une ambiance festive et conviviale les 22 et 23 août dernier.

Placée sous l'égide des USL et grâce à l'appui logistique de la Municipalité, cette manifestation qui se déroule tous les 3 ans est l'occasion de rassembler villageoises et villageois dans un cadre enchanteur et cet été nous avions réellement besoin de ces soirées au clair de lune…

Toutes les sociétés locales ont contribué pour que cette édition soit un franc succès pour petits et grands, ils nous ont régalé, désaltéré, offert des spectacles pour enfants et adultes et fait danser jusqu'au bout de la nuit…

Merci à tous ces bénévoles, attachés aux valeurs de notre village, sans lesquels rien ne serait possible et un grand merci à vous tous qui avait rendu ces fêtes un succès.

Rendez-vous en 2017 pour de nouvelles aventures.

Les fenêtres de l'Avent

C'est non sans une certaine appréhension que le Comité des USL a lancé en 2014 la 1ère édition des «Fenêtres de l'Avent».

En effet, nous ignorions si ces rencontres quotidiennes organisées chaque soir de décembre entre 18h00 et 19h30 chez un habitant de notre cher village allaient rencontrer un écho positif.

Nous voilà pleinement rassurés! Aussi bien les hôtes que les participants ont apprécié ces moments de convivialité, en toute simplicité et dans la bonne humeur. De plus, cela a donné l'occasion aux participants de déguster de savoureuses soupes et autres «amuse-gueules» bien sympathiques autour du verre de l'amitié.

L'expérience sera bien évidemment reconduite en 2015 et nous convions les hôtes intéressés à se manifester.

Au plaisir de partager d'autres belles rencontres, nous remercions toutes les personnes et les commerçants qui ont participé à rendre ce mois de décembre lumineux.

Il reste des places !

Pour vous inscrire : *www.echandens.ch*, cliquez «Loisirs-Vie locale», puis «Agenda des manifestations» et «décembre» : vous arriverez sur un lien doodle.

Le coin Vert

LE LITTERING

Toujours plus d'emballages de boissons et de repas à l'emporter, de mégots de cigarettes, de prospectus et de sacs jetables, sans oublier les chewing-gums, finissent par terre et non dans une poubelle. Ce phénomène, à savoir l'abandon de déchets sur la voie publique (dit aussi «littering»), pèse sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité dans les espaces publics, entraîne des coûts de nettoyage accrus et nuit à la réputation du lieu.

Il semble être dû aux nouvelles habitudes de consommation de la population, en particulier la généralisation des repas à l'emporter: les déchets issus de la restauration rapide tels que cannettes, bouteilles en verre ou en PET, emballages de repas en carton, en papier et en matière plastique représentent 52% des ordures qui jonchent le sol. On peut citer également le boom des journaux gratuits, qui sont souvent jetés après peu de temps déjà.

Les lieux de détente, de loisirs et de passage, les sentiers, les places piétonnes, les transports publics et les voies de circulation sont principalement touchés. Les taux de littering les plus élevés sont constatés dans les zones de pique-nique.

Conséquences du littering

Elles sont nombreuses et touchent à plusieurs domaines.

Que ce soit dans le long des rues du village, dans les parcs, au bord du lac ou plus loin dans les montagnes, les déchets jonchant le sol abîment le paysage de notre pays.

Ils portent également une atteinte non négligeable à notre environnement. Prenons l'exemple des mégots de cigarettes. Ils représentent 20 tonnes de déchets par année en Suisse et il leur faudra 10 ans pour se biodégrader. Pire : un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Et pour les autres déchets? Ils se biodégradent après :

- Papier toilette: 2 semaines à 1 mois
- Trognon de pomme: 1 à 5 mois
- Mouchoir en papier: 3 mois
- Pelure de fruit: 3 à 6 mois
- Papier journal: 6 à 12 mois
- Brique de lait: jusqu'à 5 mois
- Allumette: 6 mois
- Papier de bonbon: 5 ans
- Chewing-gum: 5 ans
- Canette en aluminium: 10 à 100 ans
- Briquet plastique: 1 siècle
- Boîte de conserve: 50 ans
- Pile au mercure: 200 ans
- Sac en plastique: 450 ans
- Bouteille en plastique: 100 à 1000 ans
- Verre : 4 à 5000 ans

À l'atteinte à l'environnement et à la dégradation de nos paysages, il faut ajouter un véritable problème financier : Le coût du littering en Suisse équivaut à 144 millions par an, ou 18,50 francs par personne par an (OFEV, 2011).

Que faire alors?

Nous sommes tous responsables, du futur de notre planète, de notre environnement, de notre village. Il suffit de gestes simples, qui doivent devenir automatiques, évidents.

- Utilisez un cendrier fixe ou portatif!

- Jetez votre chewing-gum dans une poubelle!

- Jetez les crottes de chien dans les sachets et poubelles à disposition et non au pied des arbres!

- Jetez le verre, l'alu, le papier, le pet, ... dans les conteneurs prévus à cet effet!

- Veillez à ne rien laisser couler ... et surtout

UTILISEZ DES POUBELLES POUR JETER VOS DÉCHETS !

Merci

Sources :
Office fédéral de l'environnement
igsu.ch
pocketbox.com
consoglobe.com
summit-foundation.org

FC Echandens

Pour le FC Echandens, la saison s'est très bien déroulée tant sur les terrains que lors des diverses manifestations organisées.

Parlons de nos équipes dans un premier temps. Deux d'entre elles ont terminé à une magnifique première place de leur groupe. Les autres ne sont pas en reste puisque très bien classées lors des deux tours.

Beaucoup de jeunes joueurs intègrent chaque année l'école de foot. Vu l'importance du contingent, nous sommes actuellement à la recherche d'une personne motivée afin d'assister l'entraîneur actuel dans sa mission. Merci de faire passer le message.

Notre première équipe a participé aux finales pour une promotion en 3ème ligue. Elle a terminé 2ème et a donc maintenu avec brio son statut en 4ème ligue pour la prochaine saison. La deuxième équipe a quant à elle fini à une très belle 2ème place du championnat de 5ème ligue.

Pour la saison 2014-2015, un regroupement des deux équipes a été effectué et défendra nos couleurs en 4ème ligue.

Comme chaque année, notre club a organisé des tournois pour les juniors E et F pour l'ACVF. Ces tournois sont toujours un succès et sont enrichissants tant pour nos joueurs que pour les membres de notre club qui œuvrent à leur bon déroulement.

Cette année, un fidèle entraîneur de notre club, Pierre-Alain DUBUIS (PA) fête ses 30 ans en tant qu'entraîneur au sein du FC Echandens. Un très grand nombre de jeunes de la région gardent et garderont un excellent souvenir de leur passage dans l'équipe à Pierre-Alain et se souviennent avec nostalgie du camp de Leysin, des soirées piscine, ou encore du tournoi à Barcelone. Sans oublier évidemment l'excellence de son travail, sa bonne humeur et sa grande disponibilité. C'est avec grand plaisir que le FC Echandens collabore avec PA depuis de longues années et nous le remercions de sa fidélité. Nous espérons pouvoir encore compter sur lui pendant longtemps.

Notre repas de soutien qui s'est tenu en novembre 2013 a, comme les précédentes années, remporté un vif succès et la formule choisie «fondue chinoise» semble être celle qui agrée au plus grand nombre de personnes.

Le repas de soutien édition 2014 se déroulera le 15 novembre 2014 et nous vous attendons nombreux pour cette soirée. Notre comité souhaite maintenir la formule «repas de soutien familial» et conservera des prix modestes permettant aux familles d'y assister.

Notre club a organisé des soirées grillades lors de la coupe du monde au Brésil avec un grand succès. La buvette des Pâquerettes était pleine lors des matchs de la Suisse et une chaude ambiance y régnait. Jeunes et moins jeunes se sont réunis pour la projection des matchs.

Le FC Echandens a également organisé les soirées des 31 juillet et 1er août. Là aussi, le succès a été au rendez-vous.

La saison 2014-2015 sera riche en évènements puisque nous avons décroché l'organisation du tirage de la Coupe vaudoise des actifs. Celle-ci s'est déroulée le 3 septembre 2014 et a réuni un grand nombre de clubs de notre canton. Une petite agape a suivi ce tirage au sort, à satisfaction de l'ACVF.

La finale de cette coupe aura lieu à fin mai, début juin 2015 (date encore à fixer par l'ACVF) et nous vous attendons nombreux pour cet évènement.

C'est avec une grande fierté que notre club organisera également pour la 2ème fois, Graines de foot, le 13 juin 2015. Cet évènement est très important pour le FC Echandens et nous aurons besoin de nombreux bénévoles et volontaires.

Pour cette saison 2014-2014, Manuela continuera à tenir la buvette du club et vous accueillera avec plaisir lors des matchs.

En ce qui concerne le comité, Madame Laurence Chatelan-Tavernier a démissioné pour des raisons professionnelles, Nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli ces dernières années.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes désirant s'investir dans notre club au sein du comité ou comme bénévole lors de nos manifestations.

Avant de terminer, le comité du FC Echandens tient à remercier chaleureusement (dans le désordre) tous les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, les fidèles bénévoles, Manuela, les communes d'Echandens, Denges et Préverenges, les sponsors, la voirie, le Club des 100 et notre fidèle concierge Jacky.

Vous trouverez tous les renseignements supplémentaires sur nos entraîneurs, équipes et matchs sur le site de l'ACVF avec le lien suivant: www.football.ch/acvf/Association-cantonale-vaudoise-de-football/Association-ACVF/Clubs-ACVF/Club-ACVF.aspx/v-1067/

Et toujours, à votre disposition notre adresse e-mail: *fcechandens@gmail.com.*

Nous nous réjouissons de vous rencontrer au bord de l'un de nos terrains et lors de nos manifestations.

Le comité se compose de la manière suivante pour la saison 2014-2015 :

Président
Michel Genin
079 426 77 16

Caissier
Paco Ruiz

Secrétaire
Lise Zbinden

Représentant FRM
Stéphane Steiner

Responsable Juniors
Vincent Palpacuer

Responsable arbitres
Dusan Brkic

Membre
Julio Mestre

Le comité

Volley-Club Echandens

Volley détente féminin Denges Echandens

Actuellement nous sommes 17 membres actives de tous âges. Nous nous entraînons tous les mardi soir, sauf les vacances scolaires, de 20h à 22h à la salle de gymnastique du collège d'Echandens. L'entrainement comporte un échauffement, de la technique et du jeu. Cette saison nous avons engagé un coach afin de parfaire notre niveau.

Nous faisons partie d'un championnat, le Volley Wellness, afin de pouvoir se mesurer à des équipes de niveau similaire. Si le nombre d'inscrites est suffisant, nous participons volontiers à des tournois, soit le samedi ou le dimanche. Le 31 mai 2015, c'est notre club qui organise la finale de coupe de notre championnat. Nous vous attendons nombreux pour encourager nos finalistes.

Nous sommes également une super bande de copines qui ne manquent pas l'occasion de se réunir pour des soupers, un weekend à ski et quelquefois, si les finances nous le permettent, nous nous octroyons un long weekend sous d'autres latitudes.

Je vous encourage grandement, Mesdames, à nous rejoindre, car notre club allie forme physique et convivialité.

Renseignements
Coralie Wüthrich
079/470.98.04

Société de gymnastique féminine Denges - Echandens

A la salle de gymnastique de la Crosette à Denges, le mardi soir de 20h15 à 21h15, nous nous retrouvons pour la leçon hebdomadaire de gym. Romy Grob, notre dynamique monitrice, nous propose des leçons variées et pleines d'entrain. Toujours à la recherche de nouvelles gymnastes afin d'amener un peu de jeunesse à notre société, et aussi une aide ou remplaçante monitrice seraient les bienvenues.

Petit bémol : les groupes enfants, soit Parents-Enfants, Gymnastique enfantine et Jeunes Filles ont été supprimés depuis la rentrée scolaire 2014, faute de moniteur et monitrices, voire même pour certain groupe faute d'enfants. Pour les jeunes enfants, il faut désormais se diriger vers les communes environnantes.

Notre rétrospective des 40 ans de la Société a remporté un franc succès et ravivé bien des souvenirs; nous tenons à remercier les communes de Denges et d'Echandens pour leur soutien.

Samedi 6 septembre 2014, nous nous sommes baladées au bord du Talent, une marche qui nous a conduites d'Echallens au Chalet-à-Gobet par un temps d'arrière-été des plus agréables.

Si cela vous tente, venez nous rejoindre le mardi soir à Denges pour une heure de bien-être, une cotisation modique vous sera demandée et il n'est pas nécessaire d'être gymnaste de haut niveau.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Ginette Spadaccini
021 701 06 43

Katharina Zürn
021 701 40 08

Société de Tir Denges - Echandens

Une saison 2014 bien remplie

Nous avons débuté l'année avec vingt-trois concours de sociétés ou autre championnats prévus au programme de cette saison 2014. De surcroît, il y avait également de nombreux tirs cantonaux, et notre société s'est déplacée dans trois d'entre eux : Genève, Fribourg et Bâle. Il y avait donc du pain sur la planche, si l'on peut dire ...

Petit aperçu des résultats obtenus:

- Lors Tir cantonal genevois, les 6 tireurs participants ont ramené un total de 26 distinctions. François Pache et Béatrice Seydoux ont obtenu leur maîtrise cantonale.
- Lors de notre déplacement au Tir cantonal fribourgeois notre délégation de 10 tireurs a glané un total de 45 distinctions. François Pache, Roland Urech et Lionel Wüthrich ont obtenu leur maîtrise cantonale.
- 3 valeureux compétiteurs François Pache, Bertrand Seydoux et Béatrice Seydoux se sont déplacés en terres bâloises et ont ramené 17 distinctions et 3 maîtrises cantonales.
- Au niveau des classements de nos groupes lors des concours de société, il faut relever les 3e, 11e et 13e places de nos groupes lors du Tir des Effoliez.
- Dans les classements individuels « Roi du tir », il faut relever le 5e rang de Bertrand Seydoux lors du Tir des Effoliez à Echandens et le 3e rang de Béatrice Seydoux lors du Tir de la Grotte à l'Ours à l'Abergement.

Cette année les qualifications pour la finale du championnat vaudois individuel ont été rudes et seule la soussignée représentera notre société lors de la finale au mois d'octobre.

Le point d'orgue de l'année a été sans nul doute l'organisation de notre 9e Tir des Effoliez dans nos installations du stand d'Echandens. Les 4, 5 et 6 septembre, nous avons accueilli 216 compétiteurs provenant du canton de Vaud et même d'un peu plus loin. La météo clémente a permis d'excellents résultats et les meilleurs tireurs ont été récompensés lors d'une petite cérémonie de remise des prix.

Ceci n'était qu'un bref aperçu de nos activités. Si vous souhaitez en savoir plus et découvrir le tir sportif, alors n'hésitez pas à venir nous trouver un mardi soir dès le mois de mars lors de l'une de nos séances d'entraînement au stand d'Echandens!

Pour le comité
Béatrice Seydoux

www.tir-denges-echandens.ch

Tennis Club de la Venoge

Cette année notre village voit une importante évolution avec l'arrivée de nouveaux habitants, particulièrement des familles mais aussi un bon nombre d'étudiants. C'est à cette nouvelle population que nous aimerions nous adresser afin de leur proposer de faire partie de notre club et de leur offrir une bonne opportunité d'intégration.

Mais nous n'oublions pas pour autant nos fidèles membres qui ont fait de 2014 une belle année tennistique.

La saison d'été du Tennis Club de la Venoge vient de se terminer et nous sommes heureux de vous donner des informations sur les activités de cette année.

Nous aimerions aussi saisir cette opportunité pour présenter notre club à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous rejoindre, et en profiter pour les inviter.

Nous avons commencé la saison, début avril, avec la désormais traditionnelle journée «portes ouvertes» et l'apéro de rigueur. Puis les évènements se sont succédés ainsi :

La nuit du Double

C'est une des plus belles soirées tennistiques de l'année car elle nous permet des rencontres magnifiques, surtout du fait qu'elle est ouverte à tous, membres et non membres, familles et amis.

La soirée a commencé l'après-midi déjà, avec les finales des tournois internes, suivie de la remise des prix et l'apéro offert par le club.

Comme 2014 était l'année du Mondial de foot au Brésil, et afin d'offrir à tous les joueurs l'opportunité de jouer au tennis sans perdre aucun des matchs palpitants, nous avons installé une télévision grand écran et passé ainsi une très belle soirée.

Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé: la formule n'a pas changé, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. En somme, une excellente soirée pour partager notre sport et surtout, après l'effort, une grande grillade dans une ambiance festive.

Mouvement Juniors

Notre mouvement juniors se porte très bien puisque quelques 50 élèves (contre 30 l'an dernier) ont pris des leçons de tennis durant la saison d'été 2014. Même si la météo n'a pas toujours été au rendez-vous en début de saison, et que les premiers cours ont dû être reportés, c'est toujours un plaisir pour nos jeunes (il n'y a qu'à aller les voir!) de jouer en plein air avec les copains – la plupart du temps par groupes de 4 – et sous la supervision de professeurs qualifiés, tous de l'école Sandro Tennis. Quant à notre Tournoi junior annuel, les 17 joueurs inscrits ont disputé des matchs parfois très serrés dans les clubs d'Echandens, Lonay et Ecublens durant tout l'été. Bravo aux 4 vainqueurs: Emma, Jules, Guillaume et Florian. Et rendez-vous l'année prochaine à tous nos jeunes compétiteurs pour une nouvelle formule de tournoi qui se voudra plus condensée et, nous l'espérons, encore plus attractive.

Tournois Adultes

Comme chaque année, un tournoi simple dames et messieurs a été organisé. Pour le tournoi des dames, c'est Joëlle Corthésy qui a été sacrée championne, après une finale très serrée contre sa petite sœur Sandrine.

Le tournoi des messieurs a eu lieu entre des joueurs non classés et c'est Pascal Perreaud qui a remporté la finale contre Federico Quevedo. Ces champions ainsi que les finalistes et demi-finalistes ont été récompensés et chaleureusement applaudis lors de la remise des prix qui a eu lieu pendant la Nuit du Double.

Nuit du double

Remise de prix, tournois internes

TENNIS CLUB
LA VENOGE

Les interclubs dames et messieurs

Le Championnat interclubs est la plus importante compétition par équipes de Suisse. 2014 a été une année difficile pour les dames car elles se sont mesurées à des joueuses plus fortes qu'elles et descendent en 2ème ligue. Les messieurs par contre ont tout gagné et sont promus en 1ère ligue. Bravo à eux !

Test raquettes

Fêtes du Château

Coupes Bellaria et Lombardet

Ces tournois sont réservés aux non licenciés qui ont envie de participer à des matchs régionaux. Les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région. Ces rencontres se font en six matchs, quatre simples et deux doubles, et elles sont très conviviales: après l'effort sportif, elles se terminent par de mémorables repas.

Bellaria: Cette année, nos dames ont eu une année assez difficile et elles se sont classées 4èmes (sur 5). Mais nous leur faisons confiance, cela ira mieux l'année prochaine.

Lombardet: Depuis deux ans, l'enthousiasme pour ces tournois se traduit par la présence de deux équipes masculines, une en ligue A et l'autre en ligue B.

La première équipe s'est bien battue, et à une journée de la fin elle pouvait encore espérer une 1re place. Mais elle a dû se contenter d'une honorable 3ème place, et a réussi à se maintenir en ligue A.

Quant à la deuxième équipe, elle a fait très bien réussi et s'est qualifiée 1ère du groupe. Elle devra jouer encore pour la promotion! À l'heure où vous lisez ce journal, son sort doit déjà être connu.

Du côté extra sportif nous avons eu deux grosses activités:

Repas de soutien

D'abord le repas de soutien, qui pour une fois a eu lieu au printemps, était comme toujours une superbe soirée avec la participation de nos fidèles membres, de nos sponsors et des autorités. Nous les remercions infiniment pour leur présence et leur appui.

Fêtes du Château

Ces fêtes qui ont lieu tous les trois ans ont été une belle occasion de réunir la population d'Echandens pendant le weekend du 22 et 23 août. Une fois encore, le Tennis Club la Venoge a pris la responsabilité du stand de nourriture. Un sacré travail pour servir tout le monde pendant deux soirées. Une trentaine de membres du club ont travaillé dans la bonne humeur pour faire de ces fêtes un magnifique succès. Je tiens à leur adresser mes plus vifs remerciements.

Nous profitons aussi de cette opportunité pour inciter tout le monde, et particulièrement les enfants, à nous rejoindre: il y de la place pour tous. Des cours pour enfants, jeunes et adultes (en groupe ou en privé) dispensés par des moniteurs diplômés vous attendent. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux la saison prochaine, qui commence au printemps 2015.

Notre site internet *www.tclavenoge.ch*, vous donnera toutes les précisions et informations nécessaires.

Ramiro Rodriguez

Quand le basket rencontre l'humanitaire

La notion de « club » est une belle invention. Le club permet avant tout de mettre en commun les intérêts de ses membres. Il existe autant de club que de passions humaines pour des sujets aussi divers que le sport, la politique, la culture et bien d'autres encore. L'objectif de ces clubs est de se mettre ensemble pour pratiquer, partager, discuter une passion commune.

Les membres du DEL-basket ont décidé de suer ensemble depuis 70 ans (club sportif Denges d'abord, puis Del-basket en 2004). Les efforts n'ont pas été vains puisque les résultats sont palpables chaque année et les progrès tant individuels que collectifs sont impressionnants. Evidemment, les progrès entrainent de nouveaux espoirs, de nouvelles ambitions qui sont malheureusement parfois suivis de déceptions. Tout le monde connaît l'adage « l'important est de participer » mais lorsque vous assistez à un match et voyez la joie ou la déception dans les yeux des joueurs, vous comprenez aussitôt que l'important va au-delà de la participation. Le club du DEL reste cependant fort dans ce message et malgré l'envie d'aller toujours plus loin, il permet à tout le monde de participer et a toujours visé une intégration de tous ceux souhaitant s'essayer à ce sport, sans distinction des capacités sportives de chacun. Il demande cependant une réelle implication et un engagement de ses jeunes dans la vie de leur équipe et du club.

Défaite, victoire, objectifs atteints ou non, qu'importe, le jeu en vaut la chandelle dans tout ce qu'il nous apprend dans le vivre ensemble, dans le respect de l'autre, et sur nos propres limites parfois difficiles à accepter.

Le club a avant tout un rôle social. Il permet à tous les enfants de pratiquer un sport d'équipe qu'ils aiment à moindre coût. En échange, l'accord est tacite, chacun doit donner du sien pour la survie du club, aider aux différentes manifestations, tenir la buvette, être officiel de table, arbitre ou même coach pour les plus grands. Dans un but également de cohérence et afin de garder un esprit d'entraide fort, le club s'engage depuis plusieurs années dans le monde du développement au Bénin à travers l'organisation du baskethon.

Le baskethon est devenu une institution au sein du club. Il s'agit pour les enfants de trouver des sponsors qui donnent la promesse d'une certaine somme par panier marqué en moins de 3 minutes. La première année a nécessité quelques ajustements car tout le monde ignorait le nombre de paniers que pouvait mettre chaque catégorie d'enfant en trois minutes. Quel a été l'étonnement des sponsors qui avaient misé sur 5 francs par paniers quand les enfants sont arrivés fièrement avec leurs 30 ou 40 paniers marqués. Je vous laisse faire le calcul…le club était plutôt fier des prouesses de ses jeunes, mais les sponsors ont quelque peu regretté de ne pas s'y connaître mieux en basket ou de ne pas faire suffisamment confiance dans les progrès de leurs jeunes.

Après quelques années d'ajustement, les membres, les voisins, les amis ont finalement compris le concept et participent chaque année avec plaisir. La moitié de l'argent récolté va au club et l'autre moitié est versée à l'association «Enfants des collines» qui a vu le jour il y a exactement 10 ans dans le village même d'Echandens. Cette association lutte depuis des années contre le trafic d'enfants des zones rurales au Bénin à travers un parrainage ciblé (orphelins vulnérables ou enfants déjà victime de trafic) et soutient les mères dans des activités génératrices de revenus afin qu'elle puisse s'occuper décemment de leurs nombreux enfants.

(Pour plus d'informations : www.enfantsdescollines.ch) Le lien de solidarité entre le club du DEL et l'association Enfants des collines est aussi vieux que l'association elle-même. Les liens sont d'ailleurs très forts, car cette association a été créée par l'une de nos joueuses de la Ligue Nationale B et entraîneure des filles de moins de 16 ans. Le club a soutenu « Enfants des collines » dès les premières années de sa création à travers le parrainage de deux enfants orphe-

lins. Par la suite, le DEL a renforcé son soutien en versant la moitié des gains obtenus grâce au baskethon.

Ces dons sont primordiaux afin que les programmes mis en place puissent perdurer et offrir ainsi un avenir à des enfants moins chanceux que ceux des communes du DEL. Ce lien de solidarité est également important pour que les enfants du club se rendent compte qu'ils doivent savoir apprécier ce qui leur est offert et que par leur investissement personnel, ils peuvent avoir un impact réel sur la vie d'autres enfants.

Cet esprit de solidarité prôné par le club du DEL est un beau message à leur faire passer afin qu'ils l'appliquent tant dans leur quotidien que dans leur club.

Cléa Rupp

Fondation Maison pour Etudiants Lausanne

Pour en savoir un peu plus sur les logements pour étudiants de la maison Rainbow, récemment inaugurée à la Route de la Chocolatière.

Capacité, loyers et prestations fournies

Inaugurée le 8 octobre dernier en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, la maison Rainbow, située route de la Chocolatière 29 à Echandens, a ouvert ses portes début septembre 2014 pour accueillir pas moins de 142 étudiants et étudiantes, venus du monde entier (plus de 40 nationalités représentées).

La maison Rainbow propose 135 chambres individuelles de 18 m2 avec chacune sa propre salle d'eau (WC, douche, lavabo) et un réduit pour divers rangements, ainsi que 7 studios entièrement équipés (kitchenette et salle d'eau) de 23 m2. Les personnes à mobilité réduites sont les bienvenues puisque 4 chambres sont spécialement aménagées pour elles.

Toutes les chambres et studios sont meublés et disposent de 2 prises informatiques et du réseau WiFi sécurisé. Toutes les conditions sont donc réunies pour pouvoir étudier dans d'excellentes conditions.

Les locataires de cette maison ont également accès à des cuisines communes (1 à 2 par étage) et à des salons d'étage où les étudiants et étudiantes peuvent se retrouver pour discuter et partager diverses activités. Les locataires disposent en outre d'une grande salle commune au rez-de-chaussée du bâtiment A, où ils peuvent prendre une collation, travailler en groupes ou encore profiter de l'espace « lounge ».

Enfin, le sous-sol, en plus des installations techniques, abrite des locaux sécurisés pour les vélos et 12 places de parc à louer pour les locataires qui le désirent.

Un intendant est présent sur place tous les matins pour accueillir les locataires, répondre à leurs questions et demandes, et pour assurer la sécurité et l'entretien du bâtiment.

Les chambres sont louées entre 600,- et 700,- Frs/mois tout compris, selon la durée du séjour. Les loyers des studios vont eux de 800,- à 900,- Frs/mois. Les locataires ont en outre la possibilité de bénéficier, sur demande et contre supplément, du nettoyage bihebdomadaire de leur chambre ou studio et du changement de leur literie.

FMEL FONDATION MAISONS POUR ETUDIANTS LAUSANNE

Présentation de la FMEL

Cette maison est propriété de la Fondation Maisons pour Etudiants, Lausanne (FMEL) qui en assure également la gestion. La FMEL a pour objectif de créer et d'exploiter des maisons destinées à loger des étudiants, sans poursuivre une activité à but lucratif. Cette fondation de droit public a été fondée en 1961 par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et l'Université de Lausanne pour répondre au besoin toujours croissant en matière de logements pour étudiants. En 1982, la Confédération Suisse et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne se sont jointes aux trois membres fondateurs initiaux.

Actuellement, les chambres et studios de la FMEL sont réservés aux étudiants de l'UNIL et de l'EPFL uniquement, exception faite dans deux bâtiments loués à des tiers, les résidences Azur à St-Sulpice et Zénith à Morges, où les étudiants des HES et de la HEP du Canton de Vaud sont également acceptés.

La FMEL est autonome financièrement et ne reçoit aucun subside de la part de ses membres fondateurs. Le revenu des loyers, même s'ils restent modestes, suffit à son fonctionnement et à l'alimentation d'un fonds dédié au financement de nouvelles constructions.

La FMEL met actuellement à disposition près de 2'400 lits, répartis sur 11 sites, situés près du campus des Hautes Ecoles ou bien reliés à ce dernier par les transports publics. Avec un douzième site qui entrera bientôt en fonction à Echandens (voir plus bas), la FMEL portera sa capacité d'accueil à 2'600 lits.

Plus d'infos sur *www.fmel.ch*

Aspects de la construction

La maison Rainbow est constituée de deux bâtiments de 3 niveaux chacun, reliés entre eux par le sous-sol. Ces bâtiments font partie d'un ensemble qui comprend également 4 bâtiments de logements en PPE, actuellement en fin de construction. Tout ce petit quartier a été réalisé par l'entreprise générale Demaro SA, dont le siège est à Bremblens.

Pour les bâtiments de la maison Rainbow, la structure des bâtiments est en béton et les façades ont été réalisées en éléments préfabriqués en bois, recouverts de

plaques Eternit (façade ventilée). Les embrasures de couleur, qui ont inspiré le nom de la maison, symbolisent la diversité de ses habitants et leur dynamisme. Le sol des chambres et studios est revêtu avec un parquet flottant. Le sol des zones communes et de circulation est lui réalisé en carrelage. Toutes les portes sont équipées de serrures électroniques, ouvrables avec un badge ou une carte magnétique, programmables selon les besoins. Le chauffage est de type « chauffage de sol » alimenté par une chaudière à gaz. Une partie de l'eau chaude sanitaire est fournie par une série de capteurs solaires installés en toiture.

Tous les matériaux et équipements ont été choisis pour leur facilité d'entretien et pour pouvoir résister durablement aux fortes sollicitations générées par les locataires actuels et futurs.

Le coût total de l'opération (CFC 0 à 9) pour ces deux bâtiments s'élève à 17,8 Mio. CHF, soit 125'000,-- CHF par chambre ou studio. Entre les premiers contacts entre Demaro SA et la FMEL et l'ouverture de la maison, un peu moins de 28 mois ce sont écoulés, ce qui montre l'efficacité de ce partenariat.

Relations avec Echandens

Avec un deuxième site qui entrera en fonction en février 2015 au chemin des Jordils, ce ne seront pas moins de 300 étudiants et étudiantes qui habiteront bientôt à Echandens.

Au cours du développement de ces deux projets, la FMEL a toujours entretenu de cordiales relations avec les autorités d'Echandens, et la FMEL est très reconnaissante à cette commune d'avoir eu le courage et l'ambition d'accueillir sur son territoire un nombre important d'étudiants.

Bien que tournés plutôt vers le campus des Hautes écoles, gageons que ces étudiants et étudiants sauront vite apprécier le charme d'Echandens, de ses commerces et de ses diverses activités, en y apportant leur vivacité et leur diversité, pour une expérience de mixité culturelle et intergénérationnelle des plus réussie. Et sans nul doute, garderont-ils après leurs études et de retour chez eux, un souvenir chaleureux de leur séjour dans ce charmant village. Et peut-être même que quelques-uns, une fois entrés dans la vie active, et séduits par la qualité de vie d'Echandens, viendront s'y installer et y fonder un foyer.

8 octobre : Inauguration

De gauche à droite : François Guichon, directeur de la FMEL, Anne-Catherine Lyon, cheffe de la DFJC, Stéphane Pasche, directeur de Demaro SA, Irène Caron, syndique d'Echandens, Chantal Ostorero, présidente de la FMEL et Emmanuel Ventura, architecte

Photo : Aude Haenni, Journal de Morges

Sur la trace des kangourous ...

Lorsqu'on dresse le portrait d'une personne dans le but d'en faire un article, le meilleur moment est la récolte d'information, dans ce cas l'interview. On ne sait jamais réellement à quoi s'attendre et on n'a, en général, qu'une vague idée de la personne qu'on s'apprête à rencontrer. Et en effet, rien ne me préparait à faire la connaissance d'**Ariane Ramelet**, résidente d'Echandens depuis 30 ans, dont le parcours est digne d'un scénario "hollywoodien".

A 67 ans, après s'être occupé de ses parents durant des années, cette ex-secrétaire a faim de découvertes. Elle déborde d'énergie et d'envie de voir le monde, et décide donc de visiter un pays qu'elle a toujours rêvé de découvrir: L'Australie (où réside notamment sa meilleure amie). Mais pas de voyage-type pour touristes retraités, ce n'est pas le genre de la maison. Bien au contraire, Ariane s'inscrit sur le site "Workaway", qui propose des places de bénévoles de par le monde et qui vise généralement les jeunes et les étudiants. Elle y effectue une recherche par mots-clés: "Australie", "animaux" et la voilà partie traverser le globe pour atterrir dans un certain centre pour animaux sauvages: "Nina's Ark".

Ce "Wildlife Rescue Center" comme on les appelle, s'occupe de la réhabilitation d'animaux sauvages de plusieurs espèces, notamment de wallabies, comme l'Agile ou l'Antilopine. Ce dernier, menacé d'extinction, constitue une fierté pour Nina, la propriétaire du centre, et pour Ariane: "La première année il y en avait que 3 au centre. Aujourd'hui il y en a plus de 60. Je me dis que j'aide à préserver un peu la race". Outre les kangourous, elle s'occupe de maintes autres espèces telles que les "Possums" (petits marsupiaux) ou les "Sugar Gliders" (qui ressemblent à des écureuils volants), qui sont tous des animaux sauvés ou orphelins, généralement amenés par des maisons d'accueil. Après un premier séjour de 3 semaines, Ariane retourne dans ce centre tous les ans pour y rester 3 mois.

Outre les activités quotidiennes telles que le nettoyage des cages ou l'installation de tuyaux, cette vigoureuse retraitée a eu à faire face à des situations peu communes pour une personne de son âge. Premièrement, les conditions du séjour sont assez difficiles: "On dort dans des abris de jardins en tôle, on se douche dehors, on rencontre parfois des serpents en se douchant (rires)..." explique-t-elle. De plus, on a à affronter des périodes de très puissantes pluies comme de très grandes sécheresses. Ces dernières, très propices aux incendies, lui ont laissé quelques souvenirs mémorables: "On devait éteindre les incendies en roulant autour en quad et en larguant le peu d'eau à disposition, 75 litres au maximum. Parfois, on devait même franchir une rivière, toujours en quad ! C'était rigolo" se remémore-t-elle.

Ce qu'elle apprécie le plus dans ses voyages aux conditions parfois un peu extrêmes ? La déconnexion avec le monde extérieur (pas de téléphone, internet,...) et le sentiment d'évasion que cela lui procure, ce qu'elle décrit comme "une purge du superflu du quotidien". Elle a également fait beaucoup de rencontres, avec qui elle rigole énormément. Et lorsqu'on lui demande si elle compte un jour s'installer définitivement en Australie, elle répond qu'elle adore y voyager, mais qu'elle garde de profondes attaches dans la région, notamment dans notre beau village d'Echandens.

Jonathan Zalts

La natation synchronisée, une passion !

Pour **Pauline Rosselet,** 17 ans, cette passion est née tout naturellement : dès ses 7 ans elle a marché – ou plutôt nagé ! – dans les traces de sa sœur ainée et quelques copines du voisinage qui pratiquaient la natation synchronisée au club de Morges Synchro. Tout au début cela se limitait à deux entraînements par semaine, mais très rapidement le rythme est passé à 6 entrainements par semaine. Heureusement, la maman fait partie du comité de Morges Synchro ce qui groupe passablement l'intérêt familial pour ce sport.

Vers 14 ans, les bassins de Morges deviennent trop étroits pour Pauline, elle s'entraîne désormais à Genève.

Le grand changement intervient néanmoins en 2014, année où Pauline rejoint, selon ses propres dires, le meilleur club de Suisse, les «Limmat-Nixen» de Zurich. Comme son nom l'indique, le club se trouve à Zurich où ont lieu les 6 entrainements par semaine. Dans ce club elle fait partie de deux équipes : les «J1», âgées de 16-18 ans et «l'Elite», des jeunes dès 18 ans.

Mais elle fait également partie de l'équipe Suisse de natation synchronisée, équipe avec laquelle elle a participé cet été au Championnats du monde junior à Helsinki et au Championnat d'Europe Senior à Berlin. Ses voyages, elle les partage avec son club mais parfois, comme pour Helsinki, sa famille la rejoint sur place pour participer à son aventure.

Pauline part donc trois soirs par semaine s'entraîner à Zurich, dors chez une copine du club puis s'entraîne à nouveau le lendemain matin avant de reprendre le train pour rentrer à Echandens.

La natation n'est pourtant pas sa seule occupation, il y a également ses études au gymnase de Morges. Les trajets en train ne sont donc pas synonyme de repos, puisqu'il s'agit de travailler ses cours même si elle peut suivre une partie par correspondance.

Malgré ce rythme soutenu, Pauline garde le sourire et estime que «C'est pas mal chargé, mais ça va bien». Pour couronner tous ces efforts, les résultats en compétition sont là. Son équipe de «J1» a été sacrée Champion Suisse en 2014 et avec l'équipe «Elite» elle a terminé au 6ème rang en combiné lors des championnats d'Europe à Berlin. Au programme pour l'été prochain sont les Jeux Européens à Bakou (Azerbaidjan) et les Championnats du monde Senior avec l'équipe « Elite » à Kazan (Russie).

A ma question si, avec un tel programme, il lui reste du temps pour elle-même, elle répond : «Il me reste un peu de temps pour donner des cours de natation au club de Morges les mardi soirs !». Comme quoi elle n'a pas oublié le club de ses débuts. Mais qu'on se rassure: ses soirées de samedi sont entièrement dédiées aux sorties avec les copains du gymnase !

Concernant ses projets professionnels, puisqu'elle terminera le gymnase de Morges au printemps 2015, elle se verrait bien intégrer une HES pour devenir diététicienne de sport. On n'est donc jamais bien loin de son amour pour le sport.

Bonne chance Pauline pour tes projets professionnels et ta carrière dans la natation synchronisée.

Thérèse Maillefer

Nos nonagénaires

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter 2 nonagénaires sur le territoire de la Commune. Il s'agit de :

- Madame Carmina Rosmarino
- Madame Heidi Gilliéron

Une délégation de la Municipalité, représentée par M. Michel Perreaud et Mme Irène Caron, accompagnés de Madame Evelyne Mingard Schnitzbauer, ont tous passé de très bons moments en compagnie des jubilaires ainsi que de leurs familles. A l'occasion de ces 90 ans, nous leur adressons encore une fois nos félicitations et nos meilleurs vœux !

Madame Heidi Gilliéron, née le 23 mai 1924, que nous avons fêtée le 28 mai 2014, entourée de notre pasteure Corinne Mariani-Méan et de Mme Evelyne Mingard Schnitzbauer

Mme Carmina Rosmarino, 90 ans le 13 septembre 2014, entourée de sa fille Gioia et l'ami de celle-ci. Nous l'avons fêtée le mardi 16 septembre

Olivier

Photographe amateur assidu depuis 2012, j'ai d'abord trouvé dans la photographie un loisir permettant de s'extraire un bref moment du quotidien et de se ressourcer en se concentrant sur le ici et maintenant. Puis la photographie, cette magie du regard que l'on pose sur le monde, a opéré. La publication sur les réseaux sociaux est devenue un partage quotidien d'inspiration.

Aujourd'hui, mon appareil ne me quitte plus et il y a toujours une scène, une lumière, un instant qui m'attend et semble comme offert au regard.

Olivier Ghibellini

Les photographes

Sylvie

J'ai commencé la photo au début de l'année 2013 en accompagnant mon mari et je me suis rapidement prise au jeu. Depuis, j'utilise mon temps libre à satisfaire ma passion.

J'aime ce moment où je peux me concentrer uniquement sur l'instant présent et capturer le petit détail invisible aux yeux de la plupart des gens.

Mes thèmes de prédilection sont les paysages, les fleurs, les couchers de soleil et tous les instants qui me procurent une émotion.

Sylvie Ghibellini

Manifestations 2014 - 2015

Numéro 34

2014

Novembre	Samedi 15	Marché aux jouets	Grande Salle
	Dimanche 16	Autour de l'Orgue	Temple d'Echandens
	Vendredi 28	The Centimeters (GRAC)	Caveau
Décembre	Lundi 01	Conseil communal	Utins
	Mardi 09	Thé de l'Avent	Grande Salle
	Vendredi 19	Vacances scolaires	

2015

Janvier	Lundi 05	Reprise scolaire	
	Vendredi 09	Tri I Dve (GRAC)	Caveau
	Samedi 31	Jeunesse d'Echandens	Denges
Février	Vendredi 06	Le Mentaliste (GRAC)	Caveau
	Vendredi 20	Vacances scolaires	
Mars	Lundi 02	Reprise scolaire	
	Vendredi 13	Walkabout (GRAC)	Caveau
	Dimanche 22	Autour de l'Orgue	Temple d'Echandens
Avril	Jeudi 02	Vacances scolaires	
	Lundi 20	Reprise scolaire	
	Vendredi 24	Nathanaël & les Musiciens (GRAC)	Caveau
Mai	Samedi 09	Vente d'Echandens	Utins
	Vendredi 29	The Street Lemon (GRAC)	Caveau
Juin	Jeudi 25	Sérénade au château (GRAC)	Cour du château
Juillet	Vendredi 03	Vacances scolaires	
	Vendredi 31	Fête au village	Place du Saugey
Août	Samedi 01	Fête nationale	Place du Saugey
	Samedi 15	Abbaye	
	Dimanche 16	Abbaye	
	Lundi 17	Abbaye	
	Lundi 24	Reprise scolaire	

CALENDRIER DES RAMASSAGES - OUVERTURES DECHETERIE 2014

Commune d'ECHANDENS - SERVICE DE VOIRIE

■ = Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, dès 07h00

■ = Ramassage des déchets compostables, dès 07h00

■ = Ramassage du verre

■ = Ramassage du papier et du carton

Vacances scolaires | Administration fermée | Jours fériés

Du 1er mars au 31 octobre

♣ = Ouverture de la déchèterie le lundi de 16h00 à 18h00

♦ = Ouverture de la déchèterie le mercredi de 15h00 à 18h00

♥ = Ouverture de la déchèterie le vendredi de 14h00 à 16h00

♠ = Ouverture de la déchèterie le samedi de 09h30 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février

fermé

de 14h00 à 17h00

fermé

de 09h30 à 12h30

2014	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi									1			1
Mardi				1			1		2			2
Mercredi	1 Férié			2			2		3	1		3
Jeudi	2 Férié			3	1		3		4	2		4
Vendredi	3			4	2		4	1 Férié	5	3		5
Samedi	4	1	1	5	3		5	2	6	4	1	6
Dimanche	5	2	2	6	4	1	6	3	7	5	2	7
Lundi	6	3	3	7	5	2	7	4	8	6	3	8
Mardi	7	4	4	8	6	3	8	5	9	7	4	9
Mercredi	8	5	5	9	7	4	9	6	10	8	5	10
Jeudi	9	6	6	10	8	5	10	7	11	9	6	11
Vendredi	10	7	7	11	9	6	11	8	12	10	7	12
Samedi	11	8	8	12	10	7	12	9	13	11	8	13
Dimanche	12	9	9	13	11	8 Pentecôte	13	10	14	12	9	14
Lundi	13	10	10	14	12	9 Férié	14	11	15	13	10	15
Mardi	14	11	11	15	13	10	15	12	16	14	11	16
Mercredi	15	12	12	16	14	11	16	13	17	15	12	17
Jeudi	16	13	13	17	15	12	17	14	18	16	13	18
Vendredi	17	14	14	18 Férié	16	13	18	15	19	17	14	19
Samedi	18	15	15	19	17	14	19	16	20	18	15	20
Dimanche	19	16	16	20 Pâques	18	15	20	17	21	19	16	21
Lundi	20	17	17	21 Férié	19	16	21	18	22 Jeûne Féd.	20	17	22
Mardi	21	18	18	22	20	17	22	19	23	21	18	23
Mercredi	22	19	19	23	21	18	23	20	24	22	19	24
Jeudi	23	20	20	24	22	19	24	21	25	23	20	25 Férié
Vendredi	24	21	21	25	23	20	25	22	26	24	21	26 Férié
Samedi	25	22	22	26	24	21	26	23	27	25	22	27
Dimanche	26	23	23	27	25	22	27	24	28	26	23	28
Lundi	27	24	24	28	26	23	28	25	29	27	24	29
Mardi	28	25	25	29	27	24	29	26	30	28	25	30
Mercredi	29	26	26	30	28	25	30	27		29	26	31
Jeudi	30	27	27		29 Ascension	26	31	28		30	27	
Vendredi	31	28	28		30	27		29		31	28	
Samedi			29		31	28		30			29	
Dimanche			30			29		31			30	
Lundi			31			30						